

## **Le secteur de Saint-Jean / Charmilles**

### **1.1. Pérégrination dans le secteur de Saint-Jean et des Charmilles**

Administrativement parlant, le secteur « Action sociale et santé » de Saint-Jean / Charmilles commence entre le quai du Seujet et le boulevard James Fazy, juste après le pont de la Coulouvrenière : c'est le bas de Saint-Jean, avec son parc aménagé sur les remblais des anciennes fortifications de Saint-Gervais. Mais la plupart des habitants reconnaissent que le quartier commence en haut de la montée de Saint-Jean, au niveau du Pont des Délices. Un pont qui, à vrai dire, n'en est plus un : si, à l'origine et jusqu'à récemment, le quartier était séparé des Charmilles par la tranchée des voies ferrées, aujourd'hui une vaste esplanade relie les deux quartiers, jusqu'à l'avenue d'Aïre. Le quartier présente depuis la réalisation de cette *couverture des voies* une physionomie très différente.

Depuis le pont des Délices, on a un bon aperçu du bas du quartier, sur le bas de la rue de Saint-Jean : derrière l'école de Commerce *Nicolas Bouvier* (aujourd'hui une section du collège de Genève), le long des quais du Rhône, s'étendent les immeubles du Seujet. Construits il y a une vingtaine d'années, ils paraissent un peu à part, plus proche de Saint-Gervais ou de la Jonction que de Saint-Jean. Sur la gauche, en direction de la gare, le quartier des Délices reste séparé du Seujet par la voie ferrée.

La couverture des voies a été aménagée. Des bâtiments orthogonaux recouverts de bois sont disposés tout au long de l'esplanade. Une coopérative, partie prenante du projet, y loue des locaux dans le but d'offrir à des habitants des espaces sur le modèle des jardins familiaux : des lieux où l'on peut, pour un prix raisonnable, pratiquer les activités - musique, danse, ateliers artistiques, bricolage - que l'exiguïté des appartements ne permet pas. Mais l'aspect extérieur de ces *boîtes d'allumettes* - comme certains habitants les appellent - ne fait pas l'unanimité, et on doute encore, du côté de Saint-Jean, que *la Couverture* soit véritablement un lien entre leur quartier et celui des Charmilles.

Certes, la couverture présente une différence de niveau importante par rapport à la rue, et trace toujours une limite, au moins visuellement, entre les deux quartiers. Mais les nouveaux cheminements piétons vers le Pont des Délices, plus agréables que le passage par le goulet de la rue de Saint-Jean, sont aujourd'hui fréquentés, de nouvelles rampes et des escaliers d'accès ont été installés. Des aménagements sont encore programmés. Une démolition partielle des

villas et des locaux industriels construits sur les parcelles étroites entre les voies ferrées et la rue de Saint-Jean est prévue.

Si l'on poursuit le long de la rue de Saint-Jean, le quartier s'élargit. Autour de l'école primaire -un imposant bâtiment qui date de 1915 - s'ouvrent des rues plus longues et plus larges, avec des commerces, des cafés, des petites entreprises. Pour les anciens habitants, c'est le centre du quartier, le Vieux Saint-Jean, construit entre le début du siècle et l'immédiat après-guerre.

Ce quartier est bordé de promenades, aménagées dès la construction des habitations, en partie sous l'impulsion de l'association des intérêts de Saint-Jean. Fondée en 1908, le but de cette dernière est de travailler au développement et à l'embellissement du quartier, à l'organisation et à la participation à des manifestations d'intérêt public. Le sentier des Falaises, le long du Rhône, est ainsi créé en 1914. A l'extrémité du quartier, derrière les immeubles de la rue du Devin-du-Village, le chemin du Promeneur Solitaire et la promenade de Warens ont été inaugurés en 1921 et 1946. Ces promenades sont aujourd'hui encore des lieux très fréquentés par les habitants, surtout en été.

La rue du Beulet, en face de l'école, a été le théâtre des mobilisations pour la poste du quartier. Cette dernière est aujourd'hui ouverte le matin. La rue rejoint la couverture des voies, où a été aménagée une petite place. On y retrouve des ateliers, le Centre d'Action Sociale et de Santé, et derrière la bibliothèque. Récemment aménagée pour remplacer la petite bibliothèque de quartier devenue trop exiguë, elle est très appréciée par les habitants. Sur la gauche enfin, en direction de l'avenue d'Aïre, on aperçoit la Maison de quartier de Saint-Jean et son esplanade couverte. Etablie auparavant dans les villas du 39 – 41 rue de Saint-Jean (aujourd'hui occupées par la maison Kultura), la Maison de Quartier est très active depuis une quinzaine d'années et coordonne le Forum Saint-Jean / Charmilles, qu'elle accueille dans ses locaux.

Après la Maison de quartier, c'est le *no man's land* : le dernier espace aménagé sur la couverture des voies, qui n'est pas beaucoup apprécié par les habitants. Pendant longtemps, on y a vu des voitures. Aujourd'hui, une promenade a été réalisée, mais placée entre les deux axes routiers de la rue du Contrat-Social et de l'avenue d'Aïre, elle n'est pas très agréable. C'est pourtant, en quelque sorte, un nouveau centre pour le quartier, entre l'ancien quartier de Saint-Jean et les bâtiments de l'Europe, ensemble construit dans les années 90 sur l'ancien

emplacement des Ateliers des Charmilles SA, démantelés dix ans plus tôt. La densité du bâti dans ce périmètre a souvent été critiquée par les personnes que nous avons rencontrées. Il comprend plus de 800 logements, un E.M.S., une école primaire et le centre commercial « Planète Charmilles », dans le triangle situé entre la rue de Lyon et l'avenue d'Aire. Cet ensemble a certainement changé une partie de la dynamique du quartier : des petits commerces ont fermé leur porte dans le Vieux Saint-Jean (notamment un petit supermarché Migros), une population plus jeune, avec enfants, est arrivée.

Pour les anciens habitants, c'est un peu comme si la Ville était arrivée à la campagne, mais c'est surtout un quartier qui s'est agrandi, rajeuni, et qui se cherche une nouvelle centralité.

De la même façon, l'ensemble des bâtiments du Contrat-Social, construit au début des années 1950 et aujourd'hui particulièrement dégradé, était perçu auparavant comme une périphérie du quartier de Saint-Jean. Il trouve à présent une place plus centrale, entre Saint-Jean, Charmilles et l'avenue d'Aire.

L'aménagement est devenu une préoccupation importante pour les habitants du quartier, si l'on en juge par les thématiques abordées au Forum Saint-Jean / Charmilles et le succès que ce dernier connaît. Des changements sont encore en cours : jouxtant l'ensemble du Contrat-Social, le site du Collège de Cayla devrait accueillir dans les années à venir de nouveaux bâtiments scolaires et une salle polyvalente, ainsi qu'à terme, un projet de gare RER. Les habitants, lors du Forum consacré à ces questions, se sont préoccupés de l'aménagement des alentours de ces futures constructions.

Le secteur CASS de Saint-Jean / Charmilles s'étend jusqu'au Pont-Butin. Il comprend donc l'ensemble des Cité-Jardins construit de part et d'autres de l'avenue d'Aire, le quartier de villas mitoyennes qui descend en pente vers les falaises du Rhône, et celui qui s'étend du chemin des Sports jusqu'à l'avenue Henri-Golay, li mite communale avec Vernier. Outre les bâtiments Honegger autour du centre commercial Coop, de nouveaux ensembles ont été réalisés sur des parcelles de la campagne Masset, en dessus des falaises, entre l'avenue d'Aire et le Pont-Butin : « Les jardins du Rhône ». L'ensemble comprend une école et des activités parascolaires. Les logements sont gérés, en partie, par une coopérative.

Un petit ensemble a également été construit sur une partie de l'ancienne Cité-Jardins d'Aïre, entre le chemin de l'Essor et les chemin des Sports, et un petit parc, la Promenade Jean-Treina, a été aménagé entre les bâtiments. Les habitants que nous y avons rencontrés se sont dit très satisfaits de leur espace de vie. Toutefois, compte tenu de l'accroissement de la population dans cette partie du quartier, et particulièrement des jeunes familles, le manque d'équipement s'est fait sentir. Une association, Association de la Concorde, s'est occupée de créer des animations. Elle possède à présent un local à disposition des habitants au chemin des Sports.

La construction d'une école, qui comprendra aussi des équipements sportifs, est en projet actuellement entre le chemin des Ouches et les voies du train.

La couverture des voies paraissait une limite "naturelle" entre Saint-Jean et les Charmilles : ici elle l'est encore, séparant le quartier des Ouches de Châtelaine. En suivant l'avenue Henri-Golay, une fois franchies les voies du train, on est presque à Châtelaine. Les parcelles entre les voies de chemin de fer et l'avenue de Châtelaine (qui devient la rue de Lyon à la hauteur des Charmilles) ont été à l'origine consacrées à l'implantation d'industries, exception faite du Stade des Charmilles, construit en 1930. Une grande partie de cet espace pourrait être vouée à une réaffectation. Outre la Promenade de l'Europe, dont nous avons déjà parlé, un parc devrait être réalisé sur le site du stade. Une demande d'échange de parcelles, formulée par des habitants, vise à réaliser ce parc le long des voies à la place des ateliers Tavarro, plus près des nouveaux immeubles d'habitation de la Promenade de l'Europe.

En revenant par la rue de Lyon, on longe l'ensemble des bâtiments de l'Europe. Initialement, le projet prévoyait de bâtir des immeubles de bureaux qui serviraient de murs anti-bruits aux logements inscrits à l'intérieur du périmètre. Un bâtiment en construction dont les travaux ont été interrompus a été acquis, récemment, par la Ville de Genève. Il ne devrait pas dépasser deux niveaux sur rez et comportera des locaux pour les habitants du quartier.

De l'autre côté de la rue de Lyon, on aperçoit encore des bâtiments industriels qui dissimulent une zone de villas construites dans les années 50 et 60, entre la rue de Bourgogne et l'avenue Soret.

Depuis la place des Charmilles, la limite du secteur CASS suit la rue de Lyon, puis la rue Voltaire, jusqu'à la Place Isaac-Mercier. Nous sommes là entre les Délices et la Servette.

On peut dire que Saint-Jean, par ses changements récents est en train d'entrer de plus en plus dans la Cille (centre commercial Planète-Charmilles, morts des petits commerçants, destruction prévue des villas de la rue de Saint-Jean...). C'est également un quartier qui, au fur et à mesure qu'il s'est urbanisé, a perdu des zones emplois, notamment Elna, Hispano, Technologies Services industriels.

## **1.2. Les thématiques sociales dans le secteur Saint-Jean / Charmilles**

### *A. Pauvreté - marginalité - exclusion - précarisation*

Nous avons en règle générale utilisé le terme de « pauvre » ou « pauvreté » pour aborder les questions relatives à cette thématique. Par ces termes, nous cherchions à désigner les situations globales frappant la sensibilité socio-sanitaire de nos interlocuteurs. Pragmatiques, ceux-ci notent que les personnes, jeunes ou âgées, qui rencontrent des problèmes financiers s'adressent au CASS discrètement, ce qui explique qu'ils n'en savent guère à ce sujet .

Personne ne nie pourtant que des personnes soient particulièrement concernées par les phénomènes de précarisation, de pauvreté, de marginalité ou d'exclusion à Saint-Jean ou aux Charmilles. Mais les réponses de nos interlocuteurs se caractérisent par deux traits communs plus ou moins prononcés : selon eux, d'une part, la pauvreté est *localisée* dans certaines zones géographiques, surtout dans les immeubles de la rue du Contrat-Social, du quartier de la Concorde et de la Promenade de l'Europe dont les conditions de logement sont unanimement qualifiées de façon négative ; d'autre part, elle est surtout associée à des *populations étrangères récemment arrivées* à Genève : travailleurs saisonniers, requérants d'asile et clandestins.

Il est important de noter que les personnes ressources expriment ici leur *perception* de la pauvreté, laquelle repose vraisemblablement autant sur les discours portés par les médias et par les milieux associatifs et institutionnels que sur des rencontres éventuelles avec des personnes souffrant concrètement des problèmes de pauvreté socio-économique, sanitaire et culturelle.

#### « LE CONTRAT-SOCIAL »

A la question de savoir s'ils connaissent des personnes pauvres dans le quartier, la plupart des interlocuteurs ont fait référence de manière globale soit aux immeubles de la rue William-Lescaze, soit à la rue du Contrat-Social. Le terme de « quart-monde » est souvent revenu dans les entretiens.

Comme l'a souligné l'un de nos interlocuteurs, la précarité et la pauvreté des habitants des immeubles du Contrat-Social ne datent pas d'hier. Ces habitations ont été édifiées par des

entreprises situées sur le plateau des Charmilles qui logeaient là leurs ouvriers, principalement des travailleurs étrangers. D'où l'oscillation dans la désignation du quartier entre « cages à lapins » et « quartier syndicaliste ». Certains ressortissants italiens de la première génération sont restés là et y vivent aujourd'hui une retraite précaire. La pratique de loger ici les nouveaux arrivants se poursuit encore aujourd'hui : « Avant, il y avait les Italiens, les Espagnols, les Portugais, maintenant, ce sont les Albanais ». Sauf que les entreprises des secteurs de l'industrie et du bâtiment ne sont plus les seules à y loger du monde : l'Hospice général y place des requérants d'asile et des personnes en situation d'urgence (violence conjugale ou autre) .

Ce cumul de logement plus ou moins imposé conduit certains à parler du Contrat-Social comme d'un lieu de « concentration de cas sociaux ». Les habitants, « complètement largués », y sont en transit, ce qui explique sans doute qu'ils soient qualifiés par certains interlocuteurs comme une population qui « n'a pas envie de se battre, des gens plus en retrait qui [vont] accepter des choses ». En ce sens, la pauvreté serait liée à la condition d'étrangers qui « ont de la peine à s'intégrer, des gens qui n'ont pas tellement choisi de vivre là ». Les termes employés tendent ainsi à associer à la pauvreté un état psychologique dépressif (découragement, acceptation contrainte des vicissitudes quotidiennes, impuissance subie, etc.).

#### « L'EUROPE »

La Promenade de l'Europe, aux Charmilles, présente également cette perception de lieu de transit pour individus et familles nouvellement à Genève : « C'est un peu un quartier 'quai de gare', on trouve mieux et on s'en va », dit l'un de nos interlocuteurs, ce qui signifie qu'« il est très dur de créer un tissu social » à cet endroit.

Il faut noter ici que le projet qui présidait à la construction de ce sous-quartier lors des années 1990 visait la mixité de la population, via l'offre de grands duplex d'un certain standing en haut des immeubles et de petits logements HLM, aux étages inférieurs. Cette idée a fait long feu : les appartements de haut standing n'ont pas trouvé preneurs et les appartements du 1<sup>er</sup> étage, trop bruyants, trouvent difficilement preneurs. L'Hospice général y loue des appartements, ce qui explique aussi la présence dans ce sous-quartier de « cas sociaux » .

Parmi les habitants de la Promenade de l'Europe, on nous rapporte que de nombreuses personnes viennent « des pays de l'Est » (notamment de Bosnie et d'Albanie) et « d'Afrique » (c'est vague, mais on comprendra qu'il s'agit de personnes de couleur, phénomène récent pour les Charmilles). Les personnes âgées bosniaques, de par la pauvreté de leurs moyens et leur détresse morale, mettent « en jeu », pour l'une de nos interlocutrices, « tout le sens du travail social ».

La plupart des habitants travaillent jusqu'à tard le soir. On toucherait ici à un statut socio-professionnel relativement peu élevé de la population résidante qui semble avoir quelque répercussion aussi bien sur les performances scolaires des enfants et des jeunes de ce sous-quartier que sur les perspectives très matérialistes (« les finances familiales sont placées dans la voiture ») et les problèmes de lecture et d'écriture rencontrés par bon nombre d'adultes (quelqu'un déplore une certaine « pauvreté intellectuelle »).

Sans doute à cause de l'offre de logements à loyer modéré, ce sous-quartier compterait de nombreuses familles monoparentales, signe de la fragilisation que connaissent une grande partie des familles actuelles, suite à la séparation ou au divorce des parents.

#### « CITE-JARDINS D'AÏRE » (CONCORDE)

Nos interlocuteurs localisent aussi un « quart-monde » dans la partie plus haute de Saint-Jean, vers la Cité-Jardins d'Aïre . Il faut à cet égard noter que leur perception de la pauvreté provient paradoxalement du fait qu'ils remarquent la présence de certaines personnes, handicapées ou en difficulté, prises en charge notamment par l'Hospice général et par le Service de la Protection de la Jeunesse. Le fait que les personnes concernées soient logées dans des immeubles promis à la démolition ne semble pas augurer d'une réinsertion efficace, ce qui dérange ; par ailleurs, la détérioration du parc immobilier, ainsi que la présence de personnes en difficulté, stigmatisent, aux yeux des observateurs, l'ensemble du quartier de la Concorde. Certaines personnes interrogées habitant le quartier peinent à supporter cet état de fait. Elles ne sont peut-être pas prêtes à consentir une relégation sociale plus accentuée pour éviter une mixité sociale difficile à vivre. Quoiqu'il en soit, cela signifie que le travail social de proximité et de réseau est bel et bien nécessaire, mais qu'il devra établir sa légitimité aux yeux des personnes se considérant normales et des autres, en leur permettant de vivre ensemble.



Certaines personnes interrogées estiment que les habitants des Charmilles, du bord du Rhône et du Contrat-Social travaillent davantage la journée entière, alors que les ceux des Cité-Jardins d'Aïre, notamment à la rue Henri-Bordier et à l'avenue des Eidguenots, travaillent plutôt à temps partiel – ce qui serait une raison pour laquelle ceux-ci s'occuperaient davantage de l'éducation de leurs enfants et s'investiraient dans la vie de quartier. Si cela était confirmé, cela n'irait pas sans produire une dissymétrie entre les sous-quartiers en matière de besoins en crèches-garderies et en termes de soutien à la vie associative, notamment.

Il est intéressant de noter que la pauvreté n'a jamais été mentionnée dans le Vieux Saint-Jean, ni aux Délices, ni au Seujet, ce qui ne veut pas dire qu'elle n'existe pas, mais qu'elle est peut-être moins visible pour les travailleurs sociaux et les animateurs de la vie de quartier que nous avons rencontrés. Si la pauvreté existe dans cette partie du secteur CASS, elle est relativisée en comparaison avec celle, plus visible, du Contrat-Social, de la Concorde et des Charmilles.

Enfin, sans parler forcément de pauvreté, on doit souligner les *problèmes d'endettement que connaissent bien des jeunes*. Les factures de téléphone portable astronomiques ne sont pas si rares. Cela conduit certains jeunes à devoir faire face aux affres des règlements de contentieux, avec les entreprises de téléphone et avec les Offices de poursuites et faillites. La Maison de quartier est très sollicitée dans le suivi individuel de ces affaires, et avoue être un peu surchargée par leur complexité et la longue durée de leur traitement. A ce propos, la Maison de quartier occupe l'Espace Louise Emma Zell pour y utiliser le matériel informatique.

### *B. Condition de logement - voisinage*

Au vu de ce qui précède, il n'est pas surprenant que les conditions de logement comptent parmi les préoccupations majeures de nos interlocuteurs. Tous s'accordent pour dire que ce facteur est déterminant en ce qui concerne les problèmes sociaux et sanitaires du secteur CASS, l'ambiance du voisinage et la mobilisation des personnes et des groupes (vie associative et dynamique socio-politique). Dans cette partie, nous rapportons les éléments sur les conditions de logement et la qualité des relations de voisinage.

---

AU « CONTRAT SOCIAL » (IMMEUBLES WILLIAM-LESCAZE)

Les conditions de logement du Contrat-Social ont été qualifiées tour à tour de « scandaleuses, crades, délabrées », « où aucun Suisse ne voudrait habiter ». Les appartements seraient chers et délabrés. On évoque les termes de « cages à lapins » et de « ghetto ». « Mais vous avez vu ces immeubles, s'écrie un interlocuteur, ils sont tout petits, on a l'impression que tout s'effondre. Je suis entré une fois dans ces immeubles, on voit des situations typiquement du XIX<sup>ème</sup> siècle, des appartements de trois pièces occupés par cinq personnes (« douze dans un quatre pièces », selon un autre), des appartements conçus de façon très fruste, où l'on entend tout chez les voisins ». Le manque d'éclairage, la nuit, rendrait le sous-quartier insécurisant, notamment à la rue des Confessions (renommée rue Coupe-Gorge par le FLSJ – « Front de Libération de Saint-Jean canal postal »). Les gens n'auraient qu'une envie, quitter l'endroit. Les ampoules d'ascenseurs seraient volées, les cigarettes éteintes sur les portes, des tas d'immondices devant la porte, etc.

Nous soulignons tout de suite, avec un intervenant, que la presse a contribué à l'image négative de l'ensemble (cf. articles sur un kidnapping et à propos de trafic de drogue dans *Le Matin* du 4 octobre 2000). Il s'agit d'examiner avec recul la construction de cette image. Une seule personne rencontrée a fait du porte à porte sur place ; elle dit que « de l'extérieur ces immeubles font cages à lapin, mais à l'intérieur, c'est beau, les appartements sont grands »... On se demande presque si elle parle bien des mêmes immeubles ! Pour avoir rencontré des personnes y ayant vécu ou y vivant encore, nous devons à la vérité de dire que leurs propos ressemblent plutôt à ce dernier témoignage. Cela signifie que la méconnaissance de ce sous-quartier a vraisemblablement longtemps nourri la représentation négative que les habitants de St-Jean s'en font actuellement.

Les origines de ces habitations ont déjà été évoquées au point précédent : cela fait longtemps que le quartier est voué à une certaine précarité. Mais l'histoire récente est particulièrement intéressante, puisqu'elle a permis de mettre au jour « le problème du Contrat-Social » qui semble avoir été passé sous silence pendant de longues années (20-30 ans, selon un bon connaisseur du dossier), jusqu'à ce que les bâtiments incriminés changent de propriétaire, à la fin des années 1990. La stratégie de l'ancien propriétaire des immeubles était de louer les appartements à des prix élevés, sans jamais les rénover et, cas échéant, d'offrir ses locaux à

l'Hospice général (des requérants y ont été logés), ce qui semble avoir péjoré les relations de voisinage.

Ce moment coïncide avec les transformations de l'environnement urbain de ce sous-quartier – comme la couverture des voies du chemin de fer, la construction du quartier de l'Europe, les projets concernant l'école de Cayla et l'implantation d'une gare RER dans les parages – qui en viennent à modifier sa situation topographique par rapport à l'ensemble du quartier et à la Ville. La remarque d'un interlocuteur selon laquelle « la Ville est venue à Saint-Jean » est particulièrement adéquate pour cette portion du territoire : de périphérique par rapport à la Ville et marginale socialement par rapport de la « bonne société » genevoise, elle est maintenant, sur la carte et dans les discours, d'une importance d'autant plus centrale qu'elle offre encore de bonnes possibilités d'imaginer son aménagement à venir.

On comprend donc pourquoi l'ancien propriétaire a beaucoup spéculé sur ce parc immobilier tout en laissant ces appartements déperir. En toute logique, le débat politique actuel porte sur la question de savoir s'il faut raser ces immeubles (la gauche serait plutôt pour cette solution) ou, au contraire, les rénover. Cette position est celle du propriétaire qui qualifie les constructions de patrimoine historique et entend les préserver en installant une isolation thermique à l'intérieur des bâtiments ; ceci ne manque pas de susciter quelques critiques : « C'est déjà tellement petit, ça bouffera encore des centimètres ».

### *Voisinage*

Les rapports de voisinage sont par définition difficiles à décrire. Vu de l'extérieur, ce lieu est très déprécié, perçu comme un espace où il n'y a pas beaucoup d'interactions entre habitants, sinon négatives et violentes, par manque de communication verbale dans une langue commune. « Après six ans en Suisse, les femmes ne parlent toujours pas français », relève la personne qui est allée dans les immeubles. Ces relations sont peut-être des projections, dans la mesure où les gens qui habitent l'ensemble Contrat-Social / William-Lescaze n'ont pas de contacts avec les alentours (« On n'y connaît personne », reconnaît un animateur de la Maison de quartier). Ces rapports sont peut-être quelquefois véritablement négatifs, dans la mesure où on l'on nous rapporte que l'on a affaire ici à des « situations précaires », « nourries d'incertitudes » et « suscitant de l'angoisse », voire même « des crises de décompensation ».

La Maison de quartier reconnaît avoir réagi seulement après la vente des immeubles (« soit trop tard », selon notre informateur). C'est par un article paru dans son journal qu'elle a suscité le débat, en dénonçant les conditions de logement. Depuis, le propriétaire (M. Stutz), les départements de l'aménagement et du social de la Ville et de l'Etat et un groupe du Forum St-Jean / Charmilles accompagné par un architecte du quartier (Sven Nagel) étudient les projets d'aménagement général du quartier (y compris le RER et le Cycle de Cayla). La Maison de quartier essaie de créer des réseaux de voisinage dans ces immeubles, comme en témoignent l'animation autour du Bonhomme Hiver ou le projet culturel et artistique dans le cadre de l'action Culture de Quartier (initiée par l'UNESCO). La location temporaire d'un studio pour des étudiants de l'IES va dans le même sens. Les habitants de ces immeubles restent à l'écart de ce mouvement, ce qui n'est pas sans poser quelque problème de légitimité et de pertinence aux yeux de certains, travailleurs sociaux y compris.

Les problèmes sont par conséquent déjà exprimés et traités, mais une intégration des divers points de vue reste à inventer. Comme le disait un collaborateur du SSVG, « il s'agit d'agir avec les gens plutôt qu'à leur place », ce qui semble ne pas aller de soi, ni pour les uns ni pour les autres.

#### AUX CHARMILLES (PROMENADE DE L'EUROPE)

Le complexe des Charmilles est perçu par certains comme un endroit où on ne respire pas, un lieu fermé, bloqué. Pour parler de cet ensemble, certains évoquent, comme pour le Contrat-Social, le terme de « ghetto », mais aussi de « poudrière », de « bombe à retardement ». L'indice le plus clair que le logement y est un problème, serait le taux de rotation, qui, de l'avis des interlocuteurs, est très élevé. « Mais quel accueil réservons-nous ici aux populations nouvellement arrivées à Genève ? », se demande-t-on.

Il est vrai que ce sous-quartier, tout récent, aurait l'une des plus grandes densités de logements de Genève (on y compte 840 appartements). Certains d'entre eux sont de surcroît mal situés : sans recul par rapport à l'avenue d'Aire, ils sont très bruyants, ce qui péjore en particulier les habitants du premier étage, et les prix ne sont pas forcément bon marché (un interlocuteur a parlé de Fr.1'800.– pour un 4 pièces HLM, avec garage payant obligatoire de 250.–). Les

logements les plus chers ne trouveraient pas de locataires, ce qui va dans le sens d'une assez mauvaise mixité sociale. La fréquence des déménagements – le taux de rotation est élevé<sup>1</sup> – proviendrait sans doute du sentiment partagé que ces habitations ne permettent pas une bonne qualité de vie ou une bonne intégration dans le quartier.

L'environnement de ces bâtiments est aussi critiqué. Selon certains, on n'aurait jamais dû mettre une école (l'école de l'Europe) au milieu de ce complexe, la surface pour le préau étant trop limitée. Les jeunes auraient très peu d'espace à disposition. Nos interlocuteurs ont souvent indiqué qu'il manque surtout des équipements sociaux, ainsi qu'un espace en plein air et de verdure, sans préciser plus avant la nature des besoins non couverts, établis par ces demandes individuelles ou collectives. D'autres interlocuteurs relativisent ces récriminations en notant que des espaces conviviaux et aérés se trouvent non loin de la Promenade de l'Europe, et qu'il suffirait que les habitants redéfinissent leur représentation de ce sous-quartier, dans le sens d'un élargissement débordant vers l'autre côté de la rue de Lyon, de l'avenue d'Aire et de la rue des Charmilles, pour qu'ils considèrent et investissent plus positivement leur territoire.

### *Voisinage*

Il semble qu'il y ait très peu de rapports de voisinage dans le complexe des Charmilles (comparé au Lignon par exemple qui est également un grand complexe d'immeubles). Il y aurait même des conflits à Planète Charmilles, des tensions (certains pensent que le manque de bistrot et la proximité du centre commercial ne favorisent pas les relations). Selon certains témoignages, les gens se sentent peu concernés par les questions d'urbanisme, sont moins soudés, davantage repliés sur eux-mêmes. Par contraste, « il y a moins de vie qu'à Saint-Jean », car le quartier est plus récent – les derniers immeubles datent de 1996.

Les relations de voisinage sembleraient également rendues plus difficiles à cause du découpage des bassins de recrutement des écoles. Les fêtes d'école ne permettent pas toujours de créer des relations entre des parents voisins : « Le quartier a été coupé par le DIP », nous a-t-on dit, ce qui aurait pour effet de ne faire venir que la moitié des gens aux fêtes d'école,

---

<sup>1</sup> Le propriétaire des logements de la Promenade de l'Europe mentionne que des études statistiques ont montré que les taux de rotations des immeubles ne sont pas supérieurs à la moyenne Genevoise (article dans *Le Temps*, in Gaillard, 1998)

parce que leurs enfants vont à Cayla plutôt qu'à l'Europe. « Des gens ont changé d'allée » pour pouvoir envoyer leurs enfants à l'Europe. « Le quartier est coupé en deux au niveau des écoles ».

La Maison de quartier, en collaboration avec d'autres acteurs, essaie de favoriser le voisinage en créant des activités lors des vacances de printemps et d'automne. L'Abr<sup>2</sup> joue ici un rôle important à la Promenade de l'Europe, nombre d'activités remportent du succès, on nous a parlé de la création d'un cinéma en plein air, d'une journée peinture sur les murs de l'Ecole, et d'échange entre jeunes rappers et personnes âgées intéressées à mieux comprendre. Mais nos informateurs remarquent que très peu de parents viennent lors des repas et fêtes de quartier.

#### AU QUARTIER DE LA CONCORDE (CITE-JARDINS D'AÏRE)

Du côté des Cité-Jardins du Rhône, les petites villas font croire aux gens qui n'y habitent pas que ceux qui y habitent ont une mentalité de « petits propriétaires », ce qui est en partie le cas, mais pas uniquement : il y a des petits propriétaires et des locataires en maison HBM. A la limite d'Aïre / Le Lignon, nous avons repéré lors de nos sorties dans le quartier des baraquements provisoires qui ont l'air minuscule (studios), vers la limite entre le secteur de Saint-Jean et Vernier. Il faudrait y aller voir plus précisément.

#### *Voisinage*

Les gens de la rue Henri-Bordier se connaissent bien, mais il semble que ce ne soit pas le cas un peu plus loin dans les Jardins d'Aïre. Du côté de la rue Henri-Bordier, les habitants ont réalisé un calendrier de l'Avent à taille humaine depuis deux ans. Chaque personne qui le désire choisit une date, organise une porte ouverte chez elle, « *genre apéritif* », apparemment sur invitation. Les uns organisent des contes de Noël, un autre fabrique des biscuits, une autre encore fait une soirée indienne. En 2001, chacun a décoré sa fenêtre, en l'illuminant. Le jour après Noël, une fête de rue a été organisée, avec apéro à la clef. Selon une habitante de la rue Henri-Bordier, ce calendrier de l'Avent a beaucoup de succès, mais il est malheureusement très lié à la rue elle-même. Ces relations se sont créées très spontanément : « Les gens discutent ensemble, les beaux jours arrivent, spontanément on discute, et puis ça fait une heure qu'on

discute, pourquoi pas mettre une table et ouvrir une bouteille, on fait signe à ceux qui habitent en face et qui rentrent du travail, et voilà ! ».

#### AU VIEUX SAINT-JEAN

Par Vieux St-Jean, il faut entendre le haut de la rue de St-Jean, avec les rues d'Ermenonville, du Devin -du-Village, du Beulet, de Warens, du Gallatin, de Milléant et des Confessions. Ce sont tantôt des habitations bourgeoises, tantôt des maisons à appartements modestes occupés notamment par des étudiants ou des retraités. On notera que, pour les interlocuteurs habitant le quartier, la couverture des voies n'a pas encore permis d'y rattacher les rues des Tilleuls et de Charles -Giron, dont le loyer des appartements a pris l'ascenseur dès l'achèvement de la couverture des voies .

Les conditions de logement de la rue de Saint-Jean ont l'air dans l'ensemble plutôt bonnes. De nombreux immeubles donnent sur les falaises, avec vue sur la ville. De nouveaux lofts gérés en coopérative (ex-Cinégram), plutôt bien aménagés dans une perspective sociale, « gauche-caviar » selon certains. En face des immeubles locatifs d'assez haut standing surplombant les falaises, les villas squattées de la rue de Saint-Jean qui seront bientôt évacuées pour faire place au projet dit de la « Barre d'immeubles ».

#### *Voisinage*

Contrairement aux situations décrites auparavant, il y aurait davantage de (et de meilleurs) rapports de voisinage dans le Vieux Saint-Jean que dans le reste du secteur. Nous faisons référence à quelques immeubles sur les falaises (rues Beau-Site et du Belvédère), où il existe des réseaux de solidarité, comme en témoigne cette personne ressource, qui déclare qu'elle va chercher chez les voisins de la farine et des œufs, et qu'elle a participé à la fête d'une vieille dame de 85 ans dans l'immeuble. Un autre, habitant de la rue du Belvédère, raconte que, dans les années 1972-1980, les habitants du quartier se sont opposés à la Ville qui voulait raser un immeuble pour construire un parking. Ils ont obtenu gain de cause, et un parking sous-terrain a été construit. « Il y a un esprit comme ça à Saint-Jean, les habitants ont signé une pétition, ça a beaucoup soudé, chacun apportait sa bouteille ». Cette même personne ne sait pas si ces

---

<sup>2</sup> Centre « aéré » pour enfants et adolescents, pendant les périodes de vacances scolaires, situé dans un abri de la protection civile du quartier de l'Europe et dans la salle de gymnastique de l'Ecole de l'Europe (cf. *infra*,

---

liens de voisinage sont aussi forts actuellement, mais donne l'exemple de nouveaux locataires qui se sont installés il y a peu de temps et ont invité tout l'immeuble pour un apéro.

Nos interlocuteurs parlent souvent de réseaux informels de voisinage forcément peu connus, surtout dans le Vieux Saint-Jean et aux Délices. Quelqu'un fait les courses, va à la poste pour d'autres. Certains vont visiter les personnes âgées du quartier qui sont à l'hôpital ou dans des maisons de retraite. Il n'en reste pas moins que ces relations sont souvent portées par des « institutions » commerciales, administratives ou religieuses. Il y a quelques années, le patron du Paradisio faisait livrer des repas à domicile aux clients devenus trop âgés pour se déplacer. La disparition des petits commerces (y compris la Migros) tend à réduire les occasions de rencontres quotidiennes au sein du quartier – l'affaire de la Poste est un symptôme des problèmes ainsi engendrés et redoutés. Le rôle des communautés religieuses est encore assez prégnant, en fonction des populations. Né à ce qu'il paraît d'un mouvement spontané de voisinage dans le quartier, un réseau d'échange de services n'a pas duré plus de trois ans.

#### DU COTE DES IMMEUBLES DU BORD DU RHONE

L'association des habitants de la Concorde essaie d'intervenir par ses actions (Bonhomme hiver, fêtes de quartier, location d'un local communautaire...) sur les relations de voisinage des habitants des immeubles des bords du Rhône, et les habitants des Cité-Jardins d'Aire, des immeubles de la Concorde. Une personne ressource habitant les nouveaux immeubles sur la route d'Aire (côté Rhône) estime qu'il existe de bons rapports de voisinage côté maisons de Cité-Jardin d'Aire, mais qu'il n'y pas du tout le même type de relations dans son immeuble. Depuis 4 ans qu'elle y habite, elle ne connaît pas ses voisins. Quand le Bonhomme hiver est organisé côté Jardins d'Aire, elle y va, mais ne rencontre jamais ses voisins là-bas. Ceci est dû, selon elle, peut-être au fait que, du côté des Jardins d'Aire, les gens travaillent à temps partiel, prennent le temps de discuter, de se rencontrer, ce qui ne semble pas être le cas, selon elle, du côté des immeubles du Rhône, les gens travaillant à temps plein, et n'ayant pas l'énergie, le soir, de s'intéresser aux relations de voisinage. Selon elle, le parc situé plus bas en direction du Rhône est fréquenté par des enfants, mais elle ne voit jamais de parents (elle ajoute que c'est peut-être parce qu'il n'est pas accueillant, trop bétonné). Elle renforce une constatation souvent faite par nos interlocuteurs, selon laquelle les relations se font très



souvent via les enfants, mais qu'une animation pour ces derniers ne suffit pas toujours pour que les gens se rencontrent. Des petits enfants africains sont restés jusqu'à très tard à la fête du Bonhomme hiver, mais sans leurs parents. Ayant habité auparavant à la rue d'Ermenonville, elle fréquente le parc en bas du Sentier des Falaises (qui est éloigné de son habitat) parce que là-bas, dit-elle, les gens se connaissent, confirmant ainsi les bons rapports de voisinage de la rue de St-Jean.

#### AU SEUJET

Nous avons pu assister à une discussion sur les conditions de logement dans la barre d'immeuble du Seujet, lors d'une réunion du comité des habitants « Vivre au Seujet » qui réunissait au Club des aînés un représentant de la régie et une quarantaine de personnes, en majorité à la retraite. Selon certains membres de l'association, on ne compte plus les problèmes : les portes des allées sont trop lourdes pour les habitants, les promenades donnant sur le Rhône extrêmement glissantes (preuve en sont les chutes de personnes âgées, surtout quand il pleut), insuffisant l'éclairage aux heures nocturnes et des décharges sauvages apparaissent fréquemment.

A l'intérieur des immeubles, les habitants se plaignent des ascenseurs qui tombent systématiquement en panne et du système de ventilation qui renvoie les odeurs de la cuisine d'un voisin chez l'autre. Les habitants se demandent si la régie ne cherche pas ainsi à faire des économies d'énergie – en vain, du reste, puisqu'un résident déclare qu'il doit davantage ouvrir la fenêtre, pour ensuite allumer le chauffage... Le problème du bruit est également évoqué : selon de nombreux locataires, l'isolation phonique est déficiente (entre appartements et par rapport à l'Usine et à la route reliant la Jonction à Saint-Jean).

Selon une de nos informatrices, les rapports de voisinage seraient bons, grâce notamment à des fêtes récentes du côté de l'Ecole et aux rencontres organisées par l'Espace Quartier.

Les conditions de logement des immeubles des Délices et de la rue Daubin n'ont jamais été mentionnées ; cette partie du quartier n'a pas été vraiment explorée ni problématisée dans nos entretiens, ce qui est une lacune.

### *C. Qualité de vie et ambiance de quartier*

« Ce quartier est divisé par la voie de chemin de fer, et c'est pas les mêmes gens du côté des Charmilles et du côté de Saint-Jean, c'est pas la même mentalité. On a pensé que cette couverture allait rassembler ces gens, des architectes sont venus pour faire au mieux, mais la couverture n'a pas du tout créé le lien social espéré. La Maison de quartier a été construite à l'endroit de confluence à la rue Gallatin, qui était, avant la couverture, le seul point de passage entre St-Jean et les Charmilles. Mais les gens n'y viennent pas, peu se promènent sur la voie, qui est surélevée par rapport à la route. C'est peut-être encore trop tôt pour le dire, il faut attendre que les gens fassent leur territoire. »

Cette longue citation résume parfaitement l'opinion majoritaire des personnes ressource : St-Jean et les Charmilles ont chacun un esprit de quartier spécifique, une culture différente. La couverture de la voie est censée apporter davantage qu'une protection contre le bruit : un changement urbain touchant les représentations et les habitudes. Mais cela ne se réalise pas comme prévu. La couverture des voies n'amène pas l'unité espérée, elle suscite plutôt des conflits (mécontentement et récriminations sont foison). La fragmentation du territoire persiste et la transformation qu'apporte Planète-Charmilles, ressentie avec plus d'inquiétude, par certains, déstabilise nos interlocuteurs. Surtout ceux qui pensent la présence de leur institution (publique ou associative) en termes de centralité incarnant le développement du territoire. D'autres, nettement minoritaires, valorisent la conflictualité ambiante comme étant le signe d'une transformation en cours, en espérant qu'elle soit surmontée par davantage de circulation entre les territoires (y compris ceux qui sont considérés - à tort ou à raison - comme des « non-lieux », comme par exemple Planète-Charmilles ou la couverture des voies) et entre les populations. Mais même si ce processus aboutit, le secteur CASS de St-Jean-Charmilles sera désormais plus complexe, il appartiendra positivement à la Ville, avec ce que cela signifie comme « perte de qualité de vie, il y a plus de bruit », mais aussi d'animation : « Il y a plus de choses qu'avant, plus de multiculturel, c'est compensé ».

Dans ce contexte, les personnes interrogées sont sensibles aux lieux qui permettent à chacun de se rencontrer (bistrot, places de jeux, parcs, etc.) et d'intégrer la nouvelle configuration urbaine. Elles relèvent l'animation qui règne dans les différents sous-quartiers du secteur de Saint-Jean / Charmilles, les fêtes de quartiers, les lieux de sociabilité organisés par différentes

associations ainsi que les équipements offerts à la population. Mais aussi ceux qui manquent. Notons ici que des personnes sur le terrain ont procédé à un recensement des infrastructures et problèmes y relatifs pour leur propre quartier. Nous n'avons malheureusement pas pu avoir accès aux résultats de leurs recherches.

Pour nuancer les propos sur le manque d'équipements qui va suivre, il convient de préciser d'emblée que cette portion de la Ville est loin d'être un *no man's land*. Les interlocuteurs habitant depuis assez longtemps le quartier le remarquent unanimement : « Le quartier s'est construit », « ça n'en finit pas de s'urbaniser », « il y a vingt ans, le quartier était vide, mais il a beaucoup évolué par la suite, au niveau de l'offre des services, au niveau de la population » (cf. Promenade de l'Europe !). Saint-Jean / Charmilles offre davantage qu'avant en matière de structures socioculturelles, crèches, ludothèque, bibliothèque, Maison de quartier, ateliers collectifs sur la couverture, etc. Signalons à ce propos les caves Cinégram, dont la Maison de quartier cherche à mettre en valeur l'offre culturelle. « Le quartier évolue en tout cas vers une plus grande offre d'activités, ça va en augmentant. Il y a plus de bistrots, d'épiceries, pleins d'unités, les caves Cinégrams, il y a une foison de petites activités ».

#### LES BISTROTS

Nombre de personnes rencontrées ont souligné le fait que le quartier dans son ensemble manque de bistrots, notamment aux Charmilles, au Seujet et vers la Concorde. « Le quartier n'a pas une tradition de bistrots ». C'est particulièrement le cas pour le complexe du Seujet : « Les gens sont ici perdus, la Barre du Seujet est un peu un îlot qui ne fait pas vraiment partie de Saint-Jean » et c'est comme si l'isolement de ce sous-quartier et des habitants les uns par rapport aux autres reposait surtout sur l'absence de bistrot populaire au Seujet. Certains estiment avoir surtout besoin d'une petite épicerie, dans le but, selon eux, d'éviter aux personnes âgées de devoir aller faire leurs courses à Planète-Charmilles ou à la Jonction.

Dans le Vieux Saint-Jean, le tea-room Di Pasquale fait un peu figure de « deuxième Maison de quartier ». Le restaurant Paradisio, au bout de la rue de St-Jean est un point de rencontre qui a déjà une longue histoire, bien entretenue par ses habitués. Nos interlocuteurs ne citent guère d'autres lieux conviviaux. Du côté de la Promenade de l'Europe, nous avons entendu le même propos : il manque des cafés. Ces considérations ont sans doute un fond de vérité, si

l'on compare le secteur St-Jean / Charmilles à celui des Eaux-Vives, plus pourvu en ce domaine. Nous n'avons cependant pas les données précises.

Remarquons toutefois que le centre commercial de Planète-Charmilles, qui compte quatre lieux de restauration, est *reconnu objectivement* comme un véritable lieu de rencontre pour les jeunes et un nouveau pôle de vie sociale pour les habitants du complexe de l'Europe. Il est cependant *marqué négativement* par la plupart de nos interlocuteurs qui le considèrent comme un « non-lieu », un *ersatz* d'espace public, humainement insignifiant, cause de désordre (à propos des jeunes) et symptôme de régression culturelle et collective (à propos des adultes jugés par trop consuméristes et repliés sur eux-mêmes). La présence du complexe commercial paraît néfaste et destructrice pour les petits commerces aux alentours, pour les personnes âgées qui ont perdu leurs repères sociaux et qui sont désorientées et fragilisées dans les nouvelles surfaces (glissantes), pour la qualité des relations entre habitants en général, par le sentiment d'anonymat que distille ce grand centre commercial.

Ce jugement moral négatif, porté sur les habitants du quartier partagé par la plupart des personnes ressources rencontrées, ne manque pas de nous interroger. En effet, les centres commerciaux jouent dans les sociétés contemporaines un rôle important, non seulement en tant que lieux privilégiés de la consommation, mais également en tant que lieux symboliques de l'abondance, voire de la richesse à la disposition de tous (en fait, de tous ceux qui peuvent payer ou qui savent voler). Ce sont également les lieux de la circulation (de la fluidité) des marchandises, de l'argent, des consommateurs résidents ou étrangers au quartiers. Ils sont, à ce titre également, choisis fréquemment (par les jeunes, par les femmes) comme des lieux de loisir (promenade / shopping) et de rencontre, permettant de joindre l'utile (les achats quotidiens) à l'agréable (se « payer » un petit plaisir et partager un peu de temps avec un proche), à l'instar des marchés de quartiers.

Que l'on considère cette évolution sociale comme positive ou au contraire négative n'a en l'espèce aucune importance, ni pour le sociologue, ni pour le travailleur social. Si l'objectif est de comprendre quels sont les « lieux du lien social » et comment il est possible de les renforcer, il est important de rentrer sans *apriori* dans la logique des individus et des groupes sociaux, d'aller vers eux là où ils sont, et ne pas trop attendre qu'ils partagent nos valeurs et qu'ils soient prêts à les défendre avec nous.

#### LES PETITS COMMERCES

La fermeture de la Migros du Vieux Saint-Jean a suscité des réactions parmi les habitués de ce lieu, qui ont l'impression que les petits commerces à l'ambiance chaleureuse disparaissent de plus en plus. Ce serait également à cause d'une mentalité ou d'une façon d'être – les commerçants ne savent plus se faire de la clientèle (« si tu veux être un petit épicier, il faut être très sympa et savoir créer des liens »). Il y a moins de marchands au marché de la rue du Beulet, moins de petits commerces qui ont de plus en plus de peine à survivre à cause de la concurrence du supermarché de Planète-Charmilles. Ce qui pose problème pour les vieilles personnes qui n'aiment pas aller dans les grands magasins, par peur de s'y perdre ou de glisser sur les surfaces. Mais on peut aussi douter de la force de ces arguments, dans la mesure où, selon une informatrice, les habitants des immeubles du Seujet, des Délices et du Vieux St-Jean « vont faire leurs courses en bas à la Jonction ». Il se peut aussi que ces pratiques expriment inconsciemment la réticence des gens de St-Jean à l'égard des Charmilles.

#### LES ESPACES PUBLICS

Outre les bistrotts et les petits commerces, les espaces publics – parcs de verdure, espace de jeux pour les enfants – connaissent des fortunes bien diverses, ce qui rend une interlocutrice très perplexe : « Comment se fait-il que la place de jeu au bas du Sentier des Falaises soit si sympathique et que le parc aux abords des jardins d'Aïre soit si morne et déprimant ? » Même s'il ne fait pas partie du territoire du secteur CASS, le parc de Geisendorf est perçu comme présentant des problèmes de sécurité socio-sanitaire et de violence (drogue et rixes) qui empêchent une bonne partie de la population d'en profiter. Beaucoup de personnes ont mentionné que le quartier de la Promenade de l'Europe était trop bétonné et qu'il y manquait des espaces verts. « Promenade d'Europe, ça ne rime absolument à rien ! Pour moi, sur une promenade, il y a des arbres, des bancs, on a du plaisir à passer, et là, il n'y a absolument rien, qu'on appelle Ecole de l'Europe, je veux bien, mais appeler ça une promenade, c'est se f... du monde » . La Fondation propriétaire de la parcelle du Stade des Charmilles a accepté de transformer le site pour en faire un parc. Des habitants ont proposé un échange de parcelle pour construire le parc plus près de l'Europe (terrains Tavarro), ce qui n'a pas été accepté jusqu'à présent par la Fondation.

## LA COUVERTURE DES VOIES

La couverture des voies fait l'objet de perceptions très différentes : si personne ne conteste l'importance de la bibliothèque et de la Maison de quartier qui y sont implantés – le CASS n'est souvent pas mentionné –, les habitants vivant à proximité s'y trouvent comme des étrangers du fait de n'avoir pas été consultés au sujet de son aménagement : « On n'aime pas trop cette couverture, ça a coûté cher... et puis c'est le contribuable qui paye. Ils n'ont rien demandé à la population ». D'autres déclarent que la couverture n'a pas forcément créé plus de mélange entre le Vieux Saint-Jean et les Charmilles mais qu'elle attire d'autres gens sur la couverture (ceux qui fréquentent les ateliers et les promeneurs de chiens, notamment). De l'avis d'un collaborateur, le déplacement de la Maison de quartier aurait favorisé une plus grande fréquentation des jeunes de la Promenade de l'Europe. Ce constat est contesté. Des personnes n'émanant pas de la Maison de quartier considèrent que ce déplacement n'a pas changé le comportement des jeunes de Planète-Charmilles ...

Pour d'autres, la couverture des voies est un obstacle, de par sa surélévation, et son accès difficile (pour les femmes avec poussettes, les vieilles personnes). Au Forum de mars dernier, on a appris que deux escaliers supplémentaires ont été prévus, mais les habitants ne semblaient pas changer d'avis pour autant. Cette ambiance conflictuelle n'est pas pour déplaire à celles et ceux qui oeuvrent dans le sens d'une meilleure participation de la population aux décisions les concernant. Tout le problème réside dès lors dans les modalités offertes à l'expression des opinions dans l'espace public, d'une part, et dans leur relais à l'espace politique et administratif, d'autre part, ce que le Forum cherche à mettre en place depuis quelques années.

### *D. Infrastructures pour les jeunes*

On ne peut parler des infrastructures à destination des jeunes sans s'interroger sur les transformations en cours dans cette population. L'un de nos interlocuteurs propose des clés de compréhension globale qui nouent les dimensions d'analyse que nous allons déployer dans ce qui suit, tout en les rapportant à son observation quotidienne du terrain.

### L'IMPORTANCE DU TERRITOIRE

C'est bien connu, la quête d'identité adolescente se joue particulièrement dans la transgression par rapport aux normes sociales établies, mais en référence à une entité communautaire identitaire – bande, nationalité, ethnie, etc. « Dans le temps, les jeunes de la rive droite se battaient avec les jeunes de la rive gauche, c'était l'époque des blousons noirs. » Par la suite, avec l'arrivée assez massive de populations étrangères, la quête d'identité est passée par la revendication nationale et ethnique, souvent opposée à d'autres ici comme dans les pays d'origine en conflit – cf. ex-Yougoslavie.

Mais on constate aujourd'hui une inflexion : « Maintenant, ça se morcelle. » Quand un jeune étranger arrive à Genève, il revendique encore en partie son identité ethnique ou nationale, mais dès que l'intégration réussit, par l'école ou par affinités entre jeunes, comme cela se produit autour du hip-hop, la référence est le territoire du quartier – ce qui n'est pas sans lien avec le mouvement de la poste, puisque la référence devient le code postal, 1203. Quoi qu'il en soit, cette évolution met en évidence l'importance d'une répartition des infrastructures sur l'ensemble du territoire (par opposition à une centralisation ici et à une « désertification » là).

### DES LOCAUX – UNE, DEUX, TROIS MAISONS DE QUARTIER ?

Symptomatique et moins curieux qu'il y paraît à première vue, tous nos interlocuteurs ayant à faire aux jeunes déplorent qu'il n'y ait pas de local à disposition, notamment pour les anniversaires, dans chaque sous-quartier. Ce défaut d'équipements tout public revient aussi fréquemment dans la presse. Preuve d'un tel besoin, l'association des habitants de la Concorde rencontre un franc succès pour la location de son local. Pour autant, la question d'un local pour les jeunes (soirées, musique...) dans les immeubles de la Concorde s'est tout de même posée, puisque le local de l'association des habitants de la Concorde n'est pas disponible après 21 heures. La Délégation à la Jeunesse a pu en trouver un en sous-sol des immeubles de la Coop.

La Maison de quartier est toute désignée pour jouer un rôle sur l'ensemble du secteur. Mais il semble que peu de jeunes de la Promenade de l'Europe (ou du Contrat-Social) vont à la Maison de quartier, pour des raisons difficiles à expliquer, peut-être pour une question de territoire : « Les jeunes aiment rester chez eux », c'est-à-dire dans les allées et les sous-sols ou à Planète-Charmilles. Cette idée de territorialité est revenue concernant les jeunes du quartier

de la Concorde : « C'est le problème des frontières, [la Maison de quartier] c'est pas chez eux, c'est pour ceux de Saint-Jean, ils ne se sentent donc pas concernés ».

D'autres émettent l'hypothèse plus classique que cette réticence est due à la structure par trop contraignante que représente la Maison de quartier, dans les activités de laquelle ils ne se reconnaissent pas. Il est question d'un projet de centre autogéré pour les jeunes, mais le débat qui lui est consacré est en cours. Les interlocuteurs s'empressent d'ajouter que ce serait « difficilement gérable », à cause de la création de groupes qui monopoliseraient l'espace, ou de la difficulté de gérer certaines situations (alcool, drogue...).

Le rachat par la Ville de l'immeuble longeant la rue de Lyon, dont la construction a été contestée par les habitants du quartier de l'Europe devrait permettre d'offrir des équipements satisfaisants dans ce sous-quartier. Certains interlocuteurs lancent l'idée d'y créer une nouvelle Maison de quartier : « On devrait avoir une Maison de quartier ; avec 840 logements, on a le potentiel pour créer une Maison de quartier » .

L'idée de faire une autre Maison de quartier plus proche de la Concorde a également été évoquée dans d'autres entretiens : « Il faudrait plusieurs Maisons de quartier plutôt qu'une grande ». En fonction des éléments relevés précédemment, on peut se poser la question si cela relève d'un réel manque d'équipement ou plutôt d'un besoin d'identification à un territoire particulier (autre que le quartier découpé officiellement).

#### ET POUR LES FILLES ?

Quelques informateurs ont déclaré que certaines écoles primaires étaient trop éloignées des habitations des enfants, notamment pour ceux des Jardins du Rhône répartis sur Cayla et Renard (Lignon). Il en va de même pour les habitants de la Promenade de l'Europe, puisqu'une partie des enfants vont à l'école de l'Europe, et d'autres à Cayla. La construction de l'école des Ouches pourrait combler en partie le manque de salles de sports. Pareil pour la rénovation du cycle de Cayla, dont les équipements socio-culturels et sportifs devraient améliorer la qualité de vie. Entre Cayla et le Contrat-Social, le voisinage avec les jeunes est très délicat : la Maison de quartier et l'équipe socio-sanitaire réunie autour du directeur de l'école sont préoccupés par cette problématique.



Il faut noter la remarque selon laquelle il manquerait des équipements plus spécifiquement destinés aux jeunes adolescentEs. On développe d'habitude des projets qui conviennent surtout aux adolescents masculins, la construction d'un terrain de basket par exemple ; il s'agirait de prendre en considération les besoins des filles, dont on ceme encore mal la nature. Une enquête plus ciblée à ce propos auprès des principales intéressées apporterait des précisions.

#### POUR LES ENFANTS EN BAS AGE

La question du placement des enfants en crèche et en garderie a été peu évoquée. On sait qu'elle est particulièrement importante pour les familles monoparentales. Or, un informateur a mentionné qu'il y en avait un certain nombre dans les nouveaux immeubles de la Promenade de l'Europe. Des études sur les usagers des crèches ont montré que deux crèches proches de la Promenade de l'Europe (Asters, Planète) avaient des profils de familles monoparentales plus importants que d'autres crèches à Saint-Jean (Pecorini, Delay, 2000). Le problème des familles monoparentales en termes d'équipement est la possibilité de pouvoir bénéficier d'une crèche pour les enfants en bas âge, lorsque la mère travaille (c'est d'elle qu'il s'agit dans la quasi-totalité des cas). A ce propos, cette étude a montré qu'une forte demande de crèches pèse sur le quartier de Saint-Jean, à cause du développement récent des immeubles des Charmilles et un taux d'équipement très bas aux Délices et aux Charmilles (nombre de places disponibles en institution de la petite enfance par rapport au nombre d'enfants résidents). Une informatrice a évoqué qu'il est difficile d'obtenir une place de crèche vers les Jardins du Rhône. L'offre devrait augmenter, on parle du projet de construire une crèche dans les immeubles de la Barre sur la rue de Saint-Jean no 39 et au 99 rue de Lyon.

#### *E. Santé mentale et physique*

Nous n'avons pas récolté beaucoup d'informations spécifiquement relatives à la santé psychique et physique des habitants de Saint-Jean et des Charmilles. Comme aux Eaux-Vives et sans doute sur le reste de la Ville, l'alimentation et le sommeil des enfants et des jeunes sont des sujets de préoccupation majeure.

La précarité déjà relevée plus haut fragilise les individus au niveau psycho-social. De même, ce sont les familles de réfugiés ou de clandestins qui restent les plus exposées aux problèmes

somatiques et psychiques récurrents. Particularité repérée au cycle de Cayla, il apparaît que les cas de maltraitance y sont plus fréquents que dans d'autres quartiers de la Ville. Cet état de fait serait lié principalement à des problèmes d'acculturation – les parents « corrigeraient » leur progéniture selon des méthodes réprouvées par les mœurs genevoises – mais également à des conditions de travail très difficiles pour certaines populations, qui décompensent de temps en temps de cette manière.

Des problèmes de déprime ont été évoqués aux immeubles du Seujet et de Planète-Charmilles, liés tantôt au manque d'animation et d'espaces publics populaires comme des bistrots, tantôt à la peur des uns et des autres et à l'absence de nécessité de se rassembler. Quelqu'un dit du Seujet que « c'est déprimant : on a une belle vue sur le Rhône mais pas la force de sortir. C'est entre le Club Med' et la prison ». Dans la même ligne, un autre estime que les conditions de vie du quartier de l'Europe sont « réunies pour en faire un ghetto », mais qu'elles demeurent « suffisamment bonnes » pour que « les gens ne s'investissent pas » dans des relations et des projets qui les sortent de leur culture de consommateurs isolés.

#### *F. Isolement*

Il est bien connu que l'isolement péjore la santé des personnes âgées. Pour lutter contre cette tendance, de nombreuses institutions tentent de créer pour ces personnes du lien social. Les institutions actives dans ce domaine sont présentées dans la partie sur le réseau.

Plusieurs professionnels ont relevé l'existence de *réseaux d'entraide spontanés* pour les personnes âgées. La paroisse protestante de Saint-Jean organise un *Café contact* qui sert de plate-forme d'information et d'arrangements pratiques aux « visiteuses » qui s'y rendent. Il est probable que les communautés religieuses seraient de bons détecteurs à ce propos, via les relations internes à leurs membres, entretenues par des valeurs fortement partagées.

Les repas chauds et bien équilibrés qui rompent avec les solutions de fortune habituelles sont très appréciés, comme nous l'a confié une animatrice de la Maison de quartier. Comme la paroisse protestante, elle organise une fois par mois un repas pour les personnes isolées, et c'est à chaque fois un énorme succès. « Il y a ce besoin de manger en compagnie de l'autre. Beaucoup de veuves et de personnes seules viennent. Ils voudraient faire un repas toutes les

semaines, mais c'est pas un restaurant. C'est une activité mensuelle, et je voudrais la garder mensuelle, ça prend beaucoup de temps, mais apporte énormément de plaisir ».

L'animatrice de la Maison de quartier prévoit des plats que les personnes ne se feraient pas toutes seules, « parce que c'est ça qui les fait communiquer, ce qu'on ne fait pas quand on est seul. » Mais le succès de tels repas à la Maison de quartier doit-il être interprété comme un signe d'isolement, ou au contraire, comme le signe de l'intégration des personnes âgées ? Bref, la demande en ce domaine est forte, mais les institutions résistent, ne voulant pas faire de l'ombre aux restaurants.

L'animation culturelle et touristique de la Maison de quartier de St-Jean s'effectue en collaboration avec la section aînés des Maisons de quartier de Chêne-Bourg et des Eaux-Vives, voire avec l'Espace Quartier du Seujet.

Depuis que l'Espace Quartier n'a plus ses locaux au CASS, mais au Club des Aînés du Seujet, il semblerait que de plus en plus de personnes âgées viennent (l'hypothèse avancée est qu'elles ne craignent plus de se retrouver dans le local « stigmatisé » du CASS), malgré des conflits résultant de la concurrence entre institutions dans le domaine du 3<sup>ème</sup> âge. Il existe un accueil de jour du côté des Jardins du Rhône. L'association des habitants de la Concorde propose aussi des brunchs. Les associations d'habitants de quartier sont précieuses pour le relais d'information et les contacts interpersonnels.

Et pourtant, certaines personnes âgées ne connaissent pas les institutions : une informatrice qui apporte des repas à domicile à des vieilles personnes remarque que les personnes âgées ne savent pas où téléphoner. Les noms des associations font aussi l'objet de remarques ironiques : le mot FSASD ou CASS sont aussi difficiles à prononcer que peu évocateurs pour les personnes âgées. Pour briser la solitude, les animatrices qui s'occupent des personnes âgées inventent des « prétextes » pour aller les voir. Avec l'appui des infirmières, l'animatrice du Seujet va frapper à la porte de personnes âgées que l'infirmière vient de voir et qui se trouvent seules et leur propose de passer pour telle ou telle action. Selon elle, la solution est d'améliorer les liens par le porte à porte.

Les plus grandes victimes de la solitude, selon notre informatrice, seraient, les personnes réfugiées d'Ex-Yougoslavie (à l'instar des vieux bosniaques qui ont tout perdu dans la guerre,

ne parlent pas la langue et sont totalement dispersés dans la ville sans se connaître entre eux). Certains sont logés au Contrat-Social. « Une solitude incroyable », estime une autre interlocutrice.

Une solution serait de trouver des « prétextes » pour les faire venir, les « faire bouger » de chez eux. L'expérience montre cependant que les prétextes sont efficaces avec les enfants, nettement moins avec les adultes – parents ou grands-parents. Une collaboration entre la Maison de quartier et le CASS à ce propos serait la bienvenue, le CASS pouvant inciter leurs bénéficiaires à sortir de leur isolement.

Il semble difficile de parler d'isolement et de solitude, et surtout de les identifier à travers des catégories précises. Ce qui est certain, c'est que quelques personnes âgées se retrouvent quotidiennement aux bistrotts, notamment au Paradisio, au Café des Limites et chez Di Pasquale. D'autres fréquentent les différentes institutions (Maison de quartier, Temple, Espace Quartier, Club des Aînés).

Pour terminer ce point, notons enfin que l'isolement peut aussi provenir du fait que les gens ne sortent pas de leur quartier, vivant toujours au même endroit, sans relation avec les autres quartiers de la Ville. Ce détail revêt une certaine importance, dans la mesure où l'on a pu comprendre à travers le discours des personnes rencontrées que leurs institutions cherchent en général à fixer leur public dans leur sous-quartier. Il est en ce sens encourageant de savoir que certains ont remarqué que « les gens [participant aux animations] viennent d'ailleurs » ! La réciproque est-elle vraie ?

#### *G. Sentiment d'insécurité - perception des incivilités – délinquance - violence*

La problématique de l'insécurité a souvent été évoquée. Cette thématique est propice aux discours mêlant rumeurs de quartier, souvenirs d'articles parus dans la presse, expériences avec les jeunes en tant que parents, travailleurs sociaux. Le sentiment d'insécurité est assez général, difficile à situer géographiquement. Agressions verbales et physiques, incivilités sont particulièrement ressenties par les personnes âgées et font l'objet de nombreux débats (une table ronde réunissant la Maison de quartier, la Délégation de la Jeunesse, les îlotiers, l'Association des parents d'élèves, les enseignants, etc. leur a été récemment consacrée). Il

conviendrait de distinguer sentiment d'insécurité et atteintes à l'ordre et à la sécurité publics. La maltraitance et les violences domestiques n'ont pas été mentionnées.

Au Seujet, les portes de toutes les allées sont en train d'être dotées d'un code avec interphone dans le but de rassurer les habitants qui ont apparemment peur de la présence de drogués en provenance de la Place des Volontaires. Des seringues auraient été trouvées dans le parc de la promenade de Saint-Jean. Aux portes « lourdes » que les habitants ont eu du mal à franchir, s'ajoute la présence d'une société de surveillance qui fait des rondes (GPA). L'éclairage public serait déficient également selon certains locataires qui se sont exprimés lors de la réunion du comité d'habitants du Seujet (au Club des Aînés). Nous avons remarqué, à cette occasion, que les intervenants associaient dans leur discours, selon un schéma assez classique, jeunes, drogués, insécurité et violence.

La présence de jeunes venant du cycle de Cayla dans les allées des immeubles de la rue du Contrat-Social susciterait également un sentiment diffus d'insécurité dans cette partie de Saint-Jean. La qualité de l'éclairage public ne rassure pas non plus les riverains. Un informateur reconnaissait à ce propos qu'il faudrait dédramatiser la dangerosité du secteur, sans pour autant s'empêcher de relever l'effet négatif qu'induit la perception de « jeunes qui zonent ».

Pour parler de ce qui se passe aux Charmilles, certains informateurs utilisent les termes de « violence », de « rodéos de véhicules », de « trafic de drogue ». Il est probable qu'ils répètent ainsi ce qu'en disent des articles de journaux qui font eux-mêmes écho au discours ambiant sur le sentiment d'insécurité dans ce quartier, tout en grossissant les problèmes sociaux qui peuvent y exister. Un de nos interlocuteurs estime, à ce propos, que l'on exagère beaucoup. Comme cela est fréquent, le travail de prévention et de sécurisation effectué par les pouvoirs publics (DIP, Gendarmerie, Délégation à la Jeunesse, etc.) paraît, paradoxalement, renforcer la diffusion de ce sentiment d'insécurité. Les expressions employées sont celles en usage dans les interventions en cas de catastrophe : l'Ecole de l'Europe est, paraît-il, en « zone rouge », entendez qu'elle obtient des fonds prioritaires ; Planète-Charmilles compterait parmi les « points chauds » prioritaires des travailleurs sociaux hors murs.

Selon un éducateur, les adolescents ont des positions beaucoup plus dures et tranchées aujourd'hui qu'auparavant. Il estime qu'on assiste à Genève davantage à de la violence

verbale qu'à de la violence physique (confirmation par Vuille et Gros, 2000), que cela concerne davantage les relations entre les jeunes qu'entre les jeunes et les adultes, bien qu'une autre personne ait souligné l'impact négatif qui s'ensuit chez les personnes âgées. A noter également une nette progression des problèmes chez les filles : elles seraient devenues plus agressives, consommant alcool et drogue, s'organisant entre elles pour du racket (à Planète-Charmilles), n'hésitant pas à se provoquer bande contre bande (lors d'une bagarre mémorable, une fille a reçu 17 coups de couteau), au point qu'on puisse dire que, « quand les filles sont dans cette dynamique, elles vont presque plus loin que les garçons ».

S'appuyant sur la perception d'une augmentation de l'agressivité et de la violence des jeunes depuis une dizaine d'années, les informateurs relativisent cependant cet alarmisme : ce n'est pas d'aujourd'hui que des groupes d'adolescents se rencontrent et font du bruit, la sensibilité exacerbée du voisinage aboutit à ce que « ces groupements d'ados, qui se retrouvent dans les cours d'école, dans les passages, rien que le fait de se retrouver, peuvent amener une insécurité, juste le fait d'être là, sans rien faire d'autre ».

Dans les faits, certains adultes reprochent aux jeunes de fréquenter le centre commercial de Planète-Charmilles, jugeant leur présence en ces lieux inadéquate. Les jeunes sont fréquemment dispersés par les services de sécurité, ils se retrouvent dans d'autres coins de Saint-Jean, notamment dans le préau de l'Ecole du Devin-du-Village. Notons ici que, selon une informatrice, la problématique des *pré*-adolescents est délicate : trop jeunes pour suivre leurs aînés dans les bistros ou en boîte, ils restent dehors, devant les établissements. Leur présence bruyante conduit à ce qu'ils ne soient pas appréciés, qu'on les repousse plus loin, et qu'on les accuse de tout et de rien – par exemple, l'incendie à la Maison de quartier leur a été faussement imputé dans les rumeurs, alors qu'il s'agissait d'un accident. Du coup, ils se sentent exclus de partout et en manque de reconnaissance.

De manière générale, pour nos interlocuteurs, une solution envisagée, serait de donner davantage de moyens aux îlotiers, aux écoles, à la Maison de quartier. Il s'agit également de prévenir : travailler avec les tous jeunes, y compris les petits (qui ne semblent pas en reste).

Il nous a été suggéré que les institutions devraient davantage travailler en réseau avec les associations d'habitants, tisser des liens avec les jeunes afin « éviter qu'ils prennent possession de la rue, par manque d'espace ». Un exemple : la mise en place de l'Abri aux

Charmilles pendant les vacances scolaires d'automne et d'hiver, avec des animations pour les jeunes (cours de self défense, sports dans les salles de gym, cours de DJs, goûters en commun etc.). La Migros de Planète-Charmilles aurait constaté pendant la semaine d'animation 35 à 40% de vols en moins, le gérant a pu se passer des services de deux vigiles. On aurait aussi constaté moins d'atteintes aux biens publics, dans les allées.

Pour certains travailleurs sociaux, il serait judicieux d'attribuer les locaux de l'immeuble en arrêt de construction sur la rue de Lyon aux jeunes, aux activités culturelles et sociales et, que dans la mesure du possible, ces locaux soient accueillants, ce qui n'est pas le cas de l'Abri, où les locaux de la PC résonnent énormément, obligeant les jeunes à crier pour se faire comprendre, ce qui entretient une ambiance survoltée et de plus en plus agressive.

Plus largement, la confrontation des points de vue à propos de l'insécurité ressentie et des incivilités réellement produites s'avère nécessaire. Cela demande du temps, des personnes aptes à organiser les relations, des moyens plus conséquents que ceux actuellement consentis et un soutien politique qui légitime la méthode pour que tous les acteurs la suivent (et pas seulement quelques-uns).

#### *H. Relations intergénérationnelles*

La partie précédente a fait voir que les jeunes sont très souvent tenus responsables des problèmes qui peuvent arriver dans un quartier. Les adultes entretiennent des stéréotypes selon lesquels les jeunes seraient ou deviendraient, davantage que par le passé, irrespectueux des valeurs, inciviles, voire même violents. Ceci biaise continuellement l'interprétation qu'ils font de leur actes. Par exemple, sans preuve matérielle, le bruit courait que la Maison de quartier avait été incendiée à cause d'une cigarette mal éteinte (« Les jeunes jettent tout par terre ») ; plus caricatural encore, une bande de jeunes qui a bu quelques bières et qui parle fort ferait tout de suite naître un sentiment d'insécurité chez les autres – les aînés.

Pour nos personnes ressources, l'incapacité des adultes à faire connaissance avec les adolescents les empêche d'intervenir fermement quand ils le jugent nécessaire. « Quand on n'a plus de liens avec les jeunes, alors vient ce sentiment d'insécurité. Mais c'est qu'on ne les connaît pas. Quand on connaît son voisin, c'est pas compliqué de lui dire : 'Arrête de nous emmerder avec tes conneries' – ça, pour moi, c'est du lien. ». D'autres pensent aussi que le

sentiment d'insécurité vient du fait que les adultes ne connaissent pas les jeunes ; si les adultes s'investissaient davantage dans leur quartier, dans la vie de tous les jours, ils rencontreraient plus les jeunes et les connaîtraient.

La communication s'avère donc difficile entre générations : à la question de savoir qui sont pour eux les étrangers, des jeunes n'ont pas évoqué des ressortissants d'une certaine nationalité, mais « *les vieux* ». A l'inverse, les personnes âgées et les adultes en général estiment que le bruit des adolescents est la nuisance qui dérange (ou provoque ?) le plus les relations intergénérationnelles. Il est en ce sens loisible de penser que le « bruit » recouvre toute communication ne faisant pas sens pour le « monde commun » – des adultes. L'articulation des subcultures jeunes (hip-hop, en premier lieu) aux cultures véhiculées par les adultes est une priorité de la Maison de quartier et des activités organisées lors des vacances de printemps et d'automne. Les souvenirs que gardent nos interlocuteurs de la journée hip-hop d'avril 2000 le soulignent : la présentation des courants internes au hip-hop (graffitis, rap, brake) a permis aux moins jeunes de mieux comprendre et de juger moins vite les expressions publiques des jeunes générations.

Pour améliorer les relations entre générations, les animateurs proposent des activités où se rencontrent les jeunes et les moins jeunes. L'exemple d'un groupe de théâtre (intergénérationnel) au Seujet va dans ce sens. Les brunchs de la Maison de quartier aussi, car les personnes âgées n'aiment pas non plus le sentiment d'être en ghetto. Mais une interlocutrice reconnaît qu'il y a comme une part de mystère dans la réussite de ces relations (« Ça se donne ou non, on ne peut pas le forcer... ») et que l'adolescence est particulièrement difficile à vivre pour tout le monde, dans la mesure où elle se joue principalement sur le mode de la rupture : « Le secteur ado, ça ne se mélange avec rien du tout, même pas avec nous [animateurs de la Maison de quartier] ». La résistance provient aussi des personnes âgées, comme le souligne un interlocuteur bien avancé en âge : « Ce sont les vieux qui ne jouent pas le jeu », ne participant pas davantage aux activités qui leur sont réservées. Cette incertitude pèse vraisemblablement d'un certain poids, ce qui se traduit par une certaine carence dans les activités résolument intergénérationnelles.

On n'oubliera pas que, à l'église comme ailleurs, les 30-50 ans brillent par leur absence. Le travail et la famille constituent l'horizon de leur existence, non la vie du quartier. A moins



qu'ils veuillent se profiler sur le terrain politique et associatif, pour le capital symbolique et relationnel que celui-ci peut leur apporter.

### *I. Relations interculturelles*

« Le quartier s'est construit, il est devenu multiculturel. Le problème, actuellement, je pense, c'est l'intégration de toutes ces cultures », affirme d'emblée un habitant de longue date. La notion employée ici d'interculturel devrait s'entendre dans un sens très large, car le secteur CASS s'avère traversé de nombreuses populations qui divergent dans leurs prétentions identitaires et normatives. Il suffit de mentionner quelques constats énoncés par nos interlocuteurs :

- les jeunes et les vieux véhiculent des cultures se nourrissant de leur opposition (cf. supra) ;
- les communautés religieuses ne cultiveraient plus autant qu'il y a vingt ou trente ans l'œcuménisme et le dialogue approfondi ;
- les Genevois de toujours craignent de se retrouver minoritaires et isolés dans leur quartier, du fait que les ressortissants étrangers s'implantent de plus en plus facilement sans forcément parler français ;
- les maisons bourgeoises de St-Jean, des Délices ou de la rue Henri-Bordier et des Jardins d'Aire sont en délicatesse avec leur environnement populaire, pour ne pas dire pauvre (les squats de St-Jean, le Contrat -Social, etc. cf. supra) ;
- les gens de St-Jean seraient « différents » de ceux des Charmilles.

Nos interlocuteurs (et nos questions, d'ailleurs) restreignaient l'interculturalité aux relations entre ressortissants de nationalités différentes. Beaucoup d'informateurs ont relevé les stéréotypes associés aux ressortissants étrangers qui suscitent la peur et le rejet, non sans les pratiquer eux-mêmes quelquefois, tout en s'en excusant. A travers les propos de nos interlocuteurs, les problèmes de relations entre les cultures apparaissent en effet souvent à la racine du sentiment d'insécurité ou de la violence. Pour certains habitants, la violence et les incivilités, les vols de sac à main, les bris de vitre qui ont lieu dans le quartier seraient perpétrés principalement par les étrangers. Mais ils précisent aussitôt que certains vols seraient cependant commis par des jeunes Suisses...

Des personnes travaillant sur le terrain aux Charmilles estiment qu'il n'y a pas plus de tensions interculturelles là-bas qu'ailleurs. Cependant, il semble y avoir un sentiment d'insécurité lié à la peur des étrangers ; des Suisses s'y sentent en minorité. La peur des

étrangers dans la population suisse, surtout âgée, se manifeste volontiers au détour des conversations de tel bistrot (le Furet, par exemple), mais aussi dans les urnes, par les suffrages en faveur des partis de droite extrême – même dans un quartier à tradition de gauche comme St-Jean / Charmilles.

Une informatrice dont les enfants ont été scolarisés à l'école des Libellules a souligné que les classes comptent énormément de nationalités différentes. Elle pensait à l'époque que c'était pour eux une vraiment bonne expérience de côtoyer tant de cultures différentes. Elle en garde maintenant l'impression que les jeunes manifestent un réel « racisme » entre eux, encore pire que les adultes. Mais ces oppositions ne durent pas forcément longtemps. Comme on l'a vu plus haut dans la partie sur les infrastructures pour les jeunes, l'appartenance aux groupes de jeunes semble se référer moins aux identités nationales ou ethniques qu'à l'insertion territoriale dans le quartier. Il n'est dès lors plus rare de voir des groupes mélangeant des jeunes Kosovars, Suisses, Italiens, Portugais, Kurdes et Turcs se revendiquant tous du code postal 1203.

Mais cette insertion territoriale ne se traduit guère par une appartenance aux institutions (comme la Maison de quartier) ou aux associations du quartier. Celles-ci peinent à toucher la population étrangère dans leurs actions et les étrangers ne s'investissent pas non plus. Est-ce dû à leur condition souvent précaire, au fait de ne pas être là depuis longtemps, d'avoir le sentiment d'être en transit dans le quartier, celui-ci n'étant pas très accueillant ? Chacun s'accorde sur le fait que tout cela n'encourage pas à la participation, à des rapports de proximité et à la construction d'un bien commun.

On constate que cette distance ne se réduit pas avec l'âge : peu d'aînés étrangers fréquentent la Maison de quartier, peut-être par peur de ne pas se faire accepter, mais surtout à cause du handicap de la langue – on a déjà mentionné le cas extrême de vieux Bosniaques souffrant de solitude. Les femmes sont cependant davantage prêtes à faire le pas, comme le montre l'expérience du Forum. Les jeunes fréquentent aussi plus facilement la Maison de quartier.

Il est intéressant de savoir que l'action conçue pour contrer les tendances xénophobes de tout un chacun n'est pas efficace. Par exemple, le concert « antibrouillards » organisé en novembre 2001 par la Maison de quartier et l'Université populaire albanaise (UPA) n'a pas touché le public habituel de la Maison de quartier. Le cas est révélateur, y compris dans le

commentaire qui nous en a été fait. « La population albanaise est associée à la criminalité, la drogue, les couteaux, les gens ne veulent pas trop savoir. » Les concerts burkinabés seraient plus fréquentés. De même, l'action menée conjointement par Kultura, la Maison de quartier et les ateliers Galiffé autour des œuvres picturales des vieux Bosniaques du quartier a rencontré du succès.

### *J. Rapport à l'administration*

La partie sur le réseau reviendra de manière plus approfondie sur les rapports des institutions situées dans le quartier avec le CASS et avec l'administration communale et cantonale. Mais une série de considérations méritent d'être rapportée au chapitre des besoins et problèmes ressentis par nos interlocuteurs.

La partie consacrée à l'engagement des habitants du quartier (infra) insistera d'une manière générale sur les fragilités actuelles du monde associatif. Les interlocuteurs ont souvent évoqué les difficultés ressenties par les associations (Forum, Maison de quartier, associations de quartier) dans le rapport aux différentes administrations. Les autorités publiques sont sollicitées de comprendre la situation vécue sur le terrain et de soutenir les forces existantes. Or, l'administration en charge de certains projets (par exemple le RER vers le cycle de Cayla) est perçue comme une entité qui ne tient pas compte de l'entourage du projet, des associations environnantes ; par exemple, lorsqu'il y a confrontation entre les bénévoles du groupe de pilotage du Forum et les représentants de l'administration, les rapports sont souvent difficiles : les bénévoles changent souvent en fonction de la disponibilité de chacun, les fonctionnaires de l'administration ne voient jamais les mêmes vis-à-vis, ce qui contribue à délégitimer les premiers et à déstabiliser les seconds.

D'après nos interlocuteurs le milieu associatif semble perdre en vigueur : alors qu'il y a encore quelques années, les pouvoirs publics pouvaient attendre des propositions de « militants qui avaient envie de bouger », ils se trouveraient aujourd'hui face à des personnes qui « se retirent », qui « ont peur » leur environnement social (les jeunes, les étrangers, etc.) et demandent aux autorités de « faire resurgir les choses » et d'agir pour les protéger. Et la contradiction est patente : « L'Etat doit être plus interventionniste, et en même temps, chaque fois qu'on vote, c'est pour moins d'Etat... Mais la structure de la Ville fonctionne sur le fait qu'il faut que les gens s'investissent ; si elle ne s'investit pas, il ne se passe rien ». Autrement

dit, même l'action publique, objet de toutes les attentes, ne parvient pas à dynamiser la vie associative du quartier.

Une écoute très attentive des idées venant du terrain est essentielle. La Délégation à la jeunesse en sait quelque chose : elle est arrivée au Sujet à un moment où la présidente de l'Association des parents d'élèves et son comité hésitaient à tout arrêter. Après s'être battus pendant des années sans rien n'obtenir des pouvoirs publics, ils ont été entendu du simple fait que la Délégation a bien compris le message et joué l'intermédiaire. Les services du Département de l'aménagement travaillent désormais dans ce sens. Plusieurs interlocuteurs reconnaissent que les CASS possèdent une excellente connaissance du terrain. Mais ils regrettent qu'ils ne valorisent pas davantage ce trésor d'informations.

Les associations existantes ne sont pas toutes aussi fragiles. Mais, de l'avis d'un interlocuteur, l'inter-associatif fait encore difficulté et devrait être mieux pris en charge : le Forum de St-Jean rassemble surtout des personnes, qui consentent à s'engager pour ceci ou cela, mais on pourrait imaginer un système ou un réseau « pour regrouper les gens qui font quelque chose dans le quartier » – par quoi il faut entendre les représentants attirés de la vie associative du secteur. Une justification pratique et une opportunité concrète pour l'approche préconisée par le SSVG.

A suivre les interrogations liées à la vie de chaque portion du territoire, il s'agit aussi de disposer ou de maintenir les infrastructures et les services sur l'ensemble du territoire et de résister à la tendance de tout concentrer en un endroit : l'affaire de la poste du Beulet démontre que les habitants sont peut-être davantage attentifs à la présence des infrastructures sur l'ensemble du territoire qu'à disposer de tous les services en un seul endroit. Cela s'explique par les gains secondaires qui s'ensuivent (services, maintien de commerces privés, présence d'agents du secteur public, animation de la vie sociale, entretien urbain, sécurité induite par la circulation piétonnière, etc.), quitte à ce que cela oblige la population à circuler : le schéma des transports publics est ici un vecteur essentiel, qui peut de surcroît lui-même être amélioré.

Terminons ici par l'ambivalence qui caractérise, pour les pouvoirs publics, l'associatif religieux. Il faut reconnaître que les paroisses, mais sans doute toutes les communautés religieuses institutionnellement stables (chrétiennes, juives, musulmanes, notamment),

déploient une activité culturelle, éducative, relationnelle, sociale et sanitaire qu'il est, dans l'état actuel du réseau, impossible d'évaluer. Il n'en demeure pas moins qu'elles favorisent le maintien de réseaux informels entre habitants, très importants pour la qualité de vie de l'ensemble du quartier et de la Ville. Les valeurs et idéaux transmis dans ces communautés comme des repères identitaires engendrent une socialisation productrices de relations interpersonnelles et d'entraide qui vont bien au-delà des communautés respectives. L'action publique a tout à gagner à ce que cela se poursuive dans de bonnes conditions, mais sa marge de manœuvre est étroite. Tout en évitant d'enfermer les gens dans leur identité religieuse (par ex. en les renvoyant à des prestations informelles internes à telle communauté), il faudrait imaginer des actions communes aux différentes associations religieuses.

#### *K. Engagement des habitants du quartier*

L'histoire récente du quartier de Saint-Jean se caractérise par le mouvement de soutien contre la fermeture de la poste du Beulet qui a eu un énorme écho dans la presse. Ce mouvement a pris une grande ampleur, impliquant de nombreux habitants du quartier, comme en témoignent certaines réunions à la Maison de quartier où la grande salle était pleine. On parle d'un véritable « élan de solidarité », de « complicité géniale ». Selon certains membres du mouvement, cela a permis à des gens de Saint-Jean de mieux se connaître : « On se connaît, on se parle. Avant, on croisait les gens, mais on ne se disait pas bonjour comme maintenant. » Certains parlent d'un « réflexe identitaire », l'un évoque « la fierté de tout un quartier ».

Symbole de la lutte contre les effets pervers de la privatisation des services publics, soutenue par la gauche et les syndicats, la mobilisation pour la poste de Saint-Jean avait une portée qui dépassait son ancrage local.

L'épopée de la poste figure ainsi comme une exception dans la vie associative du quartier. Dans l'ensemble, nos interlocuteurs constatent surtout que la population éprouve une très grande difficulté à se mobiliser, à débattre sur la place publique de problèmes collectifs et à travailler sur des projets à moyen et à long terme.

Profitant de l'élan suscité par le mouvement de la poste, la Maison de quartier a mis en place le Forum de Saint-Jean, pour développer la pratique d'une démocratie participative à l'échelle du quartier. A ce jour, les responsables constatent qu'il est difficile de fédérer des démarches

individuelles liées à des intérêts particuliers pour en faire l'action d'un collectif intégrateur. « Les gens qui participent aux Forums ne veulent pas s'inscrire dans une association ». Le débat semble intéresser tant qu'on peut parler de soi à des égaux, c'est nettement plus difficile quand il s'agit d'affronter l'administration ou les politiques. Les initiatives sont en conséquence assez éphémères.

Aujourd'hui, et pas seulement en Suisse ou en Europe, une transformation en profondeur de l'action collective est en cours. Les personnes que nous avons rencontrés gardent parfois une certaine nostalgie envers un passé de mobilisation populaire qu'elles idéalisent.

Cela rejoint la réflexion d'une interlocutrice à propos du réseau associatif : « Il y avait un tissu associatif plus important il y a quinze ans. Je crois que cela tient à un rapport au temps aujourd'hui différent : tout va plus vite, voyez le contexte informatique, les choses évoluent très rapidement et, dans ce contexte, les autorités et tout ce qui est administratif ont gardé une certaine lourdeur, leur rythme de croisière. Les besoins des habitants ont aussi beaucoup évolué. Les associations qui se battaient pendant quinze ans pour obtenir quelque chose, maintenant, elles en ont marre après deux ans et après trois ans, elles mettent la clé sous la porte ». Des personnes depuis longtemps actives dans le milieu associatif reconnaissent que pour les étrangers ou les habitants dotés d'une formation modeste, l'initiative associative n'est pas un outil accessible.

Le contexte du monde associatif a changé et requiert désormais a) de la part des associations qu'elles se profilent de manière plus pointue dans la défense d'une cause particulière et b) de leurs chefs de file qu'ils assurent des compétences plus pointues qu'auparavant. La fin de l'association de défense des intérêts de St-Jean est attribuable à ces raisons : « L'association a périclité [au début des années 1980], elle avait des problèmes de recrutement. C'était le départ des projets pour la couverture des voies, on a pris part au projet, mais ça dépassait l'association, ça devenait trop technique. Dans le même temps est venue la Maison de quartier, menée par des instituteurs, des fonctionnaires, cela crée d'autres possibilités. Nous, on ne pouvait plus suivre... ».

Mais les nouvelles structures, comme la Maison de quartier ou les associations d'habitants de tel ou tel quartier, tiennent à condition de bénéficier d'un bon ancrage dans la population et dans l'histoire du quartier. Un animateur de la Maison de quartier le dit sans ambages :

l'image de St-Jean, « vieux, tranquille », « petit village », « on en a bien profité, nous, Maison de quartier ». De même, pour l'un des responsables de l'association de la Concorde, toute la force de la Maison de quartier tient à sa capacité à donner du sens au présent, parce qu'elle entretient la mémoire de l'histoire du quartier.

On comprend dès lors pourquoi le quartier de l'Europe semble connaître certains problèmes à s'organiser sous la forme traditionnelle de la vie associative : la date récente de sa construction l'empêche de pouvoir compter sur une histoire forte, le taux élevé de rotation au niveau des logements entretient une instabilité dans les groupes entreprenant quelque action, l'importance des combats que feu l'association des habitants a commencé était politiquement trop importante et financièrement trop risquée (opposition à la construction du dernier immeuble, 99 rue de Lyon), ce qui a découragé même les plus entrepreneurs. Un soutien politique et administratif apparaît ici comme une condition pour que la vie du quartier puisse prendre racine.

### **1.3. Le réseau dans le secteur Saint-Jean / Charmilles**

#### *A. La Maison de quartier*

A l'origine, géographiquement située dans le sous-secteur de St-Jean, la Maison de quartier touche, depuis son déplacement sur la couverture des voies, en 1998, un nouveau public provenant, notamment, des Charmilles et de la partie supérieure de St-Jean. Ce déplacement a permis, d'une part, d'accroître la multiplicité des usagers et, d'autre part, de renforcer le lien entre les deux sous-quartiers. Par ailleurs, ce phénomène s'est considérablement accentué depuis 2001, époque à laquelle la Maison de quartier a commencé à « délocaliser » (ou à décentraliser) certaines de ses activités en direction de l'Europe (cf. L'Abri, ci-dessous).

De manière générale, et pour l'ensemble du quartier (secteur CASS), la Maison de quartier constitue un lieu assurant une centralité incontournable, en termes de réseaux et de projets collectifs (cf. L'Abri, Culture de quartier, le Forum, etc.).

D'un point de vue socio-culturel, des animations et activités multiples sont offertes à l'ensemble des habitants du quartier (enfants, préadolescents, adolescents, adultes et aînés). Ces dernières tendent à favoriser l'intégration locale et le mélange des âges (pour une information exhaustive, consulter [www.mqsj.ch](http://www.mqsj.ch)).

De plus, outre d'assurer un rôle socio-culturel dominant pour le quartier, la Maison de quartier est également, à certaines occasions précises, un acteur socio-politique local d'envergure. Le mouvement d'opposition, mené en partenariat avec le « Groupe citoyen de sauvegarde de la Poste » en est un exemple.

Un autre collectif, dirigé par la Maison de quartier, s'est opposé, avec succès, en 2000, à la construction d'une barre d'immeubles de sept étages, le long de la rue de St-Jean. Le groupement a réussi par sa mobilisation (pétition de 3000 signatures) à obtenir la révision du plan localisé de quartier qui prévoyait l'édification de la « Barre ». Les autorités politiques locales et cantonales ont suivi la demande citoyenne et ont entériné une révision du plan localisé. La barre sera donc construite mais sur la base de gabarits plus petits. Une autre belle réussite de mobilisation !

### *B. Le Forum Saint-Jean / Charmilles*

Depuis l'automne 2000, date de sa création, le Forum St-Jean / Charmilles (ci-après le Forum) propose un espace de discussion et d'information sur le quartier St-Jean / Charmilles. Ouvert à tous les habitants, le Forum ambitionne de mettre en débat les problématiques ou réalités sociales, culturelles, politiques et urbanistiques liées à la vie quotidienne dans le quartier. Cet espace de dialogue entre résidents, associations, institutions, vise à donner la parole aux habitants afin notamment de raviver les liens sociaux locaux.

Le Forum se rattache idéologiquement à la notion de démocratie participative et, dans ce sens, pousse au développement de la citoyenneté et de l'agir local. Il contribue au face-à-face entre les préoccupations citoyennes et les instances décisionnelles soit, les pouvoirs publics.

Historiquement, si divers constats sont à l'origine de la formule « Forum », quatre éléments semblent avoir été déterminants dans sa création :

- la formule « Conseil de quartier » adoptée durant dix années par le quartier de la Jonction ne semblait pas s'adapter à la réalité du quartier ;
- l'échec de la Coordination des associations de St-Jean a démontré la difficulté de travailler uniquement avec des acteurs collectifs (*cf.* partie relative aux associations de quartier) ;
- le formidable élan du « Groupe citoyen de sauvegarde de la Poste » (*cf.* partie relative aux associations de quartier) a mis en exergue la nécessité d'imaginer une structure



qui facilite l'engagement des résidents au sein d'initiatives ponctuelles limitées dans le temps ;

- la quinzaine organisée, fin 2000, à la Maison de quartier sur la thématique de l'aménagement de la couverture des voies a démontré l'intérêt pour l'existence d'un lieu d'expression et de propositions.

Le Forum est composé majoritairement d'individus. Certains acteurs collectifs y prennent part, à l'instar de la Maison de quartier.

En 2001, cinq Forums se sont tenus. On devrait arriver au même nombre pour 2002. En vrac quelques exemples de sujets débattus :

- « St-Jean – Charmilles » ;
- « Zone 30 » ;
- « CO Cayla » ;
- « Les chiens dangereux » ;
- « Suivi des problématiques d'aménagement du secteur dans son ensemble ».

Et quelques sujets prochainement à l'ordre du jour :

- « Projet d'attribution des locaux du nouvel immeuble 99 rue de Lyon » ;
- « Construction de la nouvelle crèche de St-Jean » ;
- « Logement social à St-Jean » ;
- « Démocratie participative pratiquée au sein du Forum ».

L'affluence aux Forums varie selon le thème et s'entend de 50 à 200 personnes.

Structurellement, le Forum est composé d'un groupe de pilotage (14 personnes) et de groupes de travail ad hoc<sup>3</sup>, actuellement au nombre de quatre :

- le groupe « Cayla » qui réfléchit à la construction prochaine du cycle d'orientation et à l'aménagement des espaces environnants ;
- le groupe « Plan localisé de quartier » qui suit la redéfinition de ce dernier et la construction prochaine d'une crèche à la rue de St-Jean (la Ville est propriétaire de l'espace où actuellement se trouvent 2 villas qui accueillent les associations Trialogue et Kultura) ;
- le groupe « Europe – Charmilles » qui travaille sur le sous-secteur ;

---

<sup>3</sup> Les groupes ad hoc font valider leurs propositions par la plénière (le Forum).

- le groupe « Zone 30 » relatif à l'introduction de mesures relatives à la modération du trafic dans le quartier.

A proprement parler, le Forum n'est pas une structure dépendante de la Maison de quartier, mais cette dernière y contribue de façon « vitale », en assurant sa base logistique. En effet, la Maison de quartier accueille les Forums et assure la coordination et la diffusion de l'information. Un permanent offre un appui logistique et administratif (prise de procès-verbaux, envois, convocations, etc.) aux groupes, afin que les ardeurs participatives ne s'épuisent pas trop vite. Parallèlement, il peut également officier comme conseiller ou formateur, après des participants aux groupes, si la demande lui en est faite.

Le groupe de pilotage gère tout ce qui est en lien avec le fonctionnement général du Forum, notamment : préparations des rencontres publiques, choix des thèmes, information, etc. Il est composé d'individus et de représentants des groupes de travail. Il se réunit toutes les deux semaines.

Les différents organes du Forum sont principalement constitués d'individus ne souhaitant pas s'inscrire dans une démarche de type associatif (présence régulière dans le temps). Ce constat est particulièrement flagrant pour les membres des groupes de travail constitués autour de thématiques précises. L'action de ces groupes est d'emblée inscrite dans une certaine temporalité.

A noter qu'après deux années de vie, le groupe de pilotage du Forum ressent le besoin de définir de manière plus explicite le fonctionnement du Forum, les responsabilités des différents groupes ainsi que les activités de la structure. La réflexion est en cours, au sein du groupe de pilotage, et une Charte devrait voir le jour à la fin de l'été 2002.

Dès lors, la question de savoir quelle place la Maison de quartier gardera au sein du dispositif participatif est aujourd'hui sans réponse.

### *C. Culture de Quartier*

Projet mondial de l'UNESCO, démarré en 1998, « Culture de Quartier – une interaction entre l'Afrique et l'Europe » a pour ambition de susciter des dynamiques de lien social et de compréhension interculturelle, par le biais d'activités de types artistiques et culturelles.

« Culture de Quartier » recouvre les activités menées par et pour les habitants d'un quartier, sur des questions qui les concernent directement. Il s'agit majoritairement des problématiques d'urbanisation et de cohabitation sur un territoire restreint de personnes issues de cultures différentes. Le projet favorise la valorisation de la diversité culturelle, le dialogue interculturel et la tolérance.

Une des expériences dans le cadre de ce projet mondial unit jusqu'en 2002, le quartier de St-Jean avec le quartier de Dassasgho, à Ouagadougou. Il est financé par la Ville de Genève et l'UNESCO.

A St-Jean, le groupe animant le projet est constitué à la fois d'individus et de groupes institutionnels, à l'instar de la Maison de quartier. Le dernier projet développé, dans le cadre de « Culture de quartier », concerne la vie dans les immeubles du Contrat-Social. Il est mené en partenariat avec le CASS, l'IES, la Maison de quartier, les habitants et le groupe local « Culture de Quartier ».

Le projet touche désormais à sa fin et avec lui, le subventionnement croisé Ville – UNESCO. Les huit membres du projet ainsi que la Maison de quartier réfléchissent, toutefois, à poursuivre l'expérience sous la forme du Forum, soit : un groupe de pilotage et des groupes ad hoc constitués par projets spécifiques. Dans ce cas, il est fort possible que la composante « lien avec l'Afrique » tombe.

#### *D. Associations de quartier*

Le secteur CASS se divise en sous-quartiers. Il est ainsi difficile de parler d'association de quartier pour l'ensemble du secteur. La composition associative est, par conséquent, particulière.

Ainsi, force est de constater que certaines formes associatives courantes, comme les associations de commerçants ou d'habitants n'existent pas ou plus et / ou n'ont pas pu s'implanter ou survivre dans le tissu local.

A ce constat nos interlocuteurs donnent différentes explications :

- le quartier ne connaît plus de centralité et cela prédispose à la création de micro associations d'habitants ;

- le secteur est très étendu et, pour les années à venir, encore en transformation (cf. projets du Cycle de Cayla, de l'école des Ouches, du dernier immeuble rue de Lyon 99, du réaménagement de la rue de St-Jean, etc.) ;
- les sous-secteurs ne cessent de se modifier et de se densifier (cf. Charmilles, Camille-Martin, Les Ouches).

Or, ces dernières années ont vu apparaître de nombreuses associations représentatives des sous-quartiers. Cultivant leurs spécificités, ces associations de bénévoles travaillent souvent sur des micro-problématiques de secteur et ne collaborent pas ou peu entre elles. Il n'est d'ailleurs pas rare, que leurs animateurs ne se connaissent pas de visu et n'imaginent pas d'action en réseau. Pour faire face à cette configuration éclatée, des structures pouvant faciliter la communication et l'information, à l'instar du Forum, sont donc particulièrement importantes pour le quartier.

S'agissant spécifiquement du Vieux St-Jean, divers interlocuteurs nous ont rendus attentifs au fait que de fortes relations de voisinage y trouvent place. Ces réseaux « naturels », dont il faut mentionner le caractère extrêmement informel et discret, sont souvent abordés par nos interlocuteurs, mais, impossibles, pour eux, à localiser précisément.

Il semble, d'ailleurs, que ces réseaux informels d'entraide et de soutien soient particulièrement vivaces parmi les personnes âgées. Une importante solidarité existerait entre ceux qui vivent depuis longtemps dans le quartier et se connaissent. Il nous a été déclaré à plusieurs reprises que les personnes âgées prennent réciproquement de leurs nouvelles, s'aident pour les commissions, amènent de nouveaux venus lors d'activités proposées par les associations, et notamment, aux repas collectifs.

Dès lors, plusieurs personnes ressources nous ont expliqué que l'absence d'associations d'habitants n'est pas un problème, à St-Jean (c'est-à-dire dans le Vieux Saint-Jean), car, lorsque le besoin se fait sentir, les résidents savent se mobiliser, à l'instar du « Groupe citoyen de sauvegarde de la Poste ». Cette « conscience collective » dans le secteur n'aurait ainsi pas besoin d'être formalisée. Cette vision quelque peu idéale du quartier mériterait d'être confirmée par une recherche plus précise.

Une réflexion bien différente est exprimée, lorsqu'il s'agit de la Promenade de l'Europe (quartier Europe / Charmilles). Là, le fait qu'aucune association de quartier, exception faite de

celle de la Ludothèque, n'ait survécu, est interprété comme l'absence de tissu social et la très grande difficulté à tisser des relations de voisinage.

Dans ce secteur, le fait que l'opposition à la construction de la dernière barre d'immeubles (99 rue de Lyon) soit venue de partis politiques et n'ait pas été portée jusqu'au bout par les résidents<sup>4</sup> tendrait à prouver, pour certains de nos interlocuteurs, la fragilité de l'engagement des habitants dans le quartier.

Le fort taux de rotation d'occupation des appartements, ainsi que la grande proportion de personnes d'origine étrangère, seraient autant de facteurs qui porteraient certains à croire qu'il est très difficile - voire utopique - de susciter, dans l'état actuel des choses, la participation active des résidents, *a fortiori* des mobilisations collectives.

Pour tempérer cette perception quelque peu caricaturale qui oppose le Vieux St-Jean à l'Europe, il faut rappeler que la couverture des voies et la densification récente des Charmilles ont profondément modifié la représentation de ces deux secteurs, ainsi que les dynamiques territoriales. Dès lors, de nombreux observateurs perçoivent l'émergence d'un véritable quartier « Saint-Jean / Charmilles », qui correspondrait au découpage du CASS, et dont les réseaux devraient progressivement s'entrecroiser autour d'une nouvelle centralité (la couverture des voies).

Finalement, les secteurs proches d'Aïre (Concorde, Camille-Martin, Ouches), le Seujet et les Délices ne sont que très rarement cités par nos personnes ressources. Trop éloignés géographiquement, ils ne font souvent pas partie de la cartographie mentale du quartier. Les liens entre les associations et les habitants sont, en conséquence, très distendus voire inexistantes.

#### ASSOCIATION DES INTERETS DE ST-JEAN

D'inspiration radicale, l'association a été fondée en 1908 afin de travailler au développement et à l'embellissement du quartier, ainsi qu'à l'organisation de manifestations d'intérêt public.

---

<sup>4</sup> L'Association de quartier Europe Charmilles a débuté le mouvement d'opposition, mais avait disparu avant que la « bataille » ne soit gagnée. Les partis politique de gauche ont assuré le relais.

On lui doit notamment la construction du sentier des Falaises, le parc d'Ermenonville et la promenade de Warens. Dans ses meilleures années, l'association regroupait 300 membres.

Les années 1980 marquent son déclin. Il s'avère difficile de recruter de nouvelles personnes, notamment des « notables », les projets d'aménagement (couverture des voies, par exemple) deviennent trop techniques, la Maison de quartier s'installe et attire un autre type de public et d'activités. Progressivement, l'association perd son dynamisme et ses membres. Actuellement, cette dernière n'existe plus que sous une forme juridique.<sup>5</sup>

#### COORDINATION DES ASSOCIATIONS

Désormais remplacée par le Forum, la Coordination des associations regroupait, durant les années 1990, les forces vives du quartier : la Maison de quartier (qui pilotait le regroupement) ; la ludothèque de St-Jean ; les crèches ; l'association des intérêts de St-Jean et l'association de défense du quartier St-Jean / Charmilles / Aire (cette dernière n'existe plus que sous sa forme juridique).

Cette Coordination avait été créée afin de rassembler les réflexions et revendications relatives aux projets d'urbanisme dans le quartier et notamment, ceux relatifs à la couverture et l'aménagement des voies de chemin de fer à St-Jean.

De l'avis des personnes ayant participé à la Coordination, celle-ci s'est révélée être un exercice passablement difficile. Ses promoteurs se sont retrouvés face à des problèmes aigus de représentativité lors des prises de décisions. La coordination a disparu en raison de son inadéquation au tissu associatif local.

#### ASSOCIATION DE QUARTIER EUROPE CHARMILLES

Une première association, « Habitants Europe Charmilles », a précédé l'« Association de quartier Europe Charmilles ». Cette association, créée en 1999, a vécu une année avant de devoir se dissoudre, pour des questions d'incompatibilités individuelles.

---

<sup>5</sup> Un ancien membre de l'Association des intérêts de Saint-Jean possède une documentation historique très importante sur le Vieux St-Jean.

« L'Association de quartier Europe Charmilles » lui a succédé en avril 2000. Cette seconde expérience (50 membres cotisants) n'a pas connu davantage de longévité, puisqu'elle a cessé ses activités en mai 2001, faute de membres actifs. La fin de cette expérience est commentée par plusieurs personnes comme une conséquence « du désengagement des résidents » et « de la difficulté à créer du lien social », au sein du complexe Europe / Charmilles.

Ainsi, au sein de l'association, les vellétés de s'impliquer dans des dynamiques collectives ont progressivement disparu et se sont définitivement éteintes avec le départ des membres actifs.

Parmi les dossiers ayant suscité une forte mobilisation associative, on soulignera :

- la pétition contre la construction du 99 rue de Lyon (dernier immeuble du complexe, désormais acquis par la Ville de Genève et dont les gabarits ont été considérablement réduits) ;
- la semaine organisée fin août 2000 avec la Maison de quartier, qui visait à faire se rencontrer les habitants de tout âge autour d'une activité picturale (les panneaux ont été posés sur les murs de l'école) ;
- la réflexion conjointe avec la Maison de quartier autour de la création de L'Abri.

#### ASSOCIATION DE LA CONCORDE

Créée, en 2000, sous l'impulsion des nouveaux arrivants (jeunes familles), cette association est récente. Elle est gérée par une dizaine de bénévoles du sous-secteur, avec pour objectifs, d'animer le sous-quartier afin de favoriser les rencontres, améliorer les relations de voisinages et, ainsi, rompre l'isolement des individus et des familles.

Parmi les mobilisations d'importance à signaler, nous retenons :

- la rénovation de la Maison de la Concorde (l'association aurait souhaité pouvoir y disposer d'un local) ;
- l'aménagement du parc public de la Maison de la Concorde (l'association a été partie prenante de cette opération qui lui a suggéré le nom).

Depuis début 2001, l'association possède une arcade au chemin des Sports. Le local polyvalent (fermé le soir, à partir de 21h00) est destiné à accueillir des réunions d'habitants, des fêtes (y compris de particuliers), des activités ponctuelles ou régulières organisées par les résidents, etc.

Depuis deux ans, des activités du type « Bonhomme Hiver », « Calendrier de l'Avent » sont organisées. Ces dernières rassemblent un nombre, toujours plus important, de participants.

L'association a des contacts avec la Maison de Quartier. Pour l'instant, elle ne prévoit pas de collaboration avec d'autres associations du quartier. Ceci s'explique par le fait que ses membres souhaitent une implantation associative progressive et que les ambitions développées restent, selon leurs dires, « modestes », centrées sur l'ambiance du sous-quartier.

#### ASSOCIATION DES OUCHES

Proche du sous-quartier de la Concorde, existe une autre association, celle de la défense du quartier des Ouches. Cette dernière se mobilise sur son périmètre qu'elle estime en danger puisque de nombreuses maisons vont y être démolies en vue de la construction de l'Ecole.

L'association, composée de bénévoles, ne semble avoir de contact avec aucune association du quartier (y compris la Maison de quartier). Il est à noter, cependant, que l'association des Ouches avait demandé l'appui de l'association de la Concorde pour le maintien des habitations. L'association des habitants de la Concorde n'ayant pas voulu prendre position, il n'y a plus de contact entre les deux associations.

#### ASSOCIATION VIVRE AU SEUJET

« Vivre au Seujet » se mobilise autour des problèmes liés aux conditions d'habitat des immeubles du Seujet, soit : nuisances sonores, décharges sauvages, mauvaise insonorisation des appartements, absence d'éclairage, promenade glissante, ascenseurs en panne, etc. Les réunions ont lieu au Club des aînés. Les membres de l'association sont majoritairement des personnes à la retraite.

Cette association n'a aucun lien particulier avec la Maison de quartier ou d'autres associations d'habitants du quartier.

#### ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES

Deux Associations de parents d'élèves (APE) des écoles primaires existent et montrent un dynamisme certain. Il s'agit de l'APE Cayla et l'APE St-Jean (réunissant les écoles de St-Jean et du Devin du Village).



En outre, récemment, une nouvelle APE vient de voir le jour, celle des écoles primaires du Seujet et de Necker.

L'APE Europe n'existe plus depuis le départ de sa présidente, en 2001. Cette dernière n'ayant trouvé personne pour lui succéder, l'association a cessé de fonctionner. Les membres actifs, par ailleurs majoritairement investis au sien de la Ludothèque, 1-2-3 Planète, ont préféré se recentrer sur d'autres activités associatives.

S'agissant de cette association, un interlocuteur nous a indiqué qu'une des difficultés à dynamiser l'APE résidait dans le fait que les enfants du complexe Europe / Charmilles sont partagés, suivant l'immeuble de résidence, entre l'école de l'Europe et l'école de Cayla. Cette démarcation du DIP ne favoriserait pas le rassemblement des parents au sein d'une même association et ce phénomène accentuerait la difficulté, déjà importante, de créer des structures de type collectif dans le sous-secteur de l'Europe.

L'APE du cycle de Cayla n'existe plus non plus.

#### *E. Les ludothèques*

Deux ludothèques sont actives dans le quartier. Elles sont constituées sous la forme d'associations.

##### LUDOTHEQUE DE ST-JEAN

Située dans le préau de l'école primaire de St-Jean, la ludothèque constitue la plus vieille association du quartier, 20 ans déjà. Sa création est due à l'instigation de parents d'élèves. Inscrite dans le quartier de manière harmonieuse, il n'est pas rare qu'elle participe aux activités collectives du sous-secteur.

##### LUDOTHEQUE 1-2-3 PLANETE

Cette association est l'unique structure du sous-secteur Europe à ne pas avoir disparu. Tenue par des bénévoles, elle est fortement fréquentée puisqu'il lui arrive fréquemment, notamment les mercredis, de recenser une centaine d'utilisateurs.

Cette affluence pose, par ailleurs, des interrogations aux animatrices de l'association en termes d'encadrement, de formation et de défraiement partiel (pour tout ce qui a trait à la

logistique). En ce sens, la ludothèque aurait besoin de membres actifs supplémentaires et en recherche, sans succès, depuis plus d'une année.

L'association est par ailleurs active au sein du sous-secteur et, à titre d'exemple, participe à l'expérience de L'Abri.

*F. Association pour la Promotion de la Coopérative du Renouveau de Saint-Jean (APCR)*

La coopérative est propriétaire de nombreux bâtiments sur les voies (dont celui du CASS). Cela représente 100 ateliers familiaux répartis dans cinq bâtiments. Ces derniers sont soit le siège d'associations, d'ateliers, d'institutions et parfois d'activités de type commercial.

Fin 2000, une association des coopérateurs a vu le jour. Cette dernière souhaite s'ouvrir au quartier et développer des projets qui fasse connaître les lieux et les activités qui s'y déroulent. Il y a là une volonté toute nouvelle de participer à la dynamique du quartier.

*G. Groupe citoyen pour la sauvegarde de la Poste*

Né en automne 1999, ce mouvement n'est pas officiellement constitué sous la forme associative. Il regroupe essentiellement des résidents du Vieux St-Jean, réunis autour de la figure charismatique de Mme Meng. L'égérie de St-Jean comme la sumonment d'aucuns a largement contribué à créer un mouvement de résistance pacifique et citoyen à la volonté de supprimer le petit office postal de la rue du Beulet. Le groupe de citoyens et citoyennes a obtenu gain de cause.

Appuyé notamment par l'association Attac-Genève et par les partis politiques de l'Alternative, la Poste a été maintenue grâce à un crédit voté par le Conseil municipal de la Ville. Depuis, la Ville de Genève contribue pour moitié au loyer de l'espace et à ce titre y a installé l'espace de nouvelles technologies pour les aînés « Louise Emma Zell », géré par le SSVG. Les services postaux qui ont été déplacés en partie à la poste voisine des Charmilles sont disponibles à mi-temps.

Le noyau dur du mouvement est composé d'approximativement huit personnes réunies autour de Mme Meng. Outre la mobilisation de la Poste, le mouvement a collaboré dans la récolte de signatures contre la construction de la « Barre de St-Jean ».

### *H. L'Abri*

L'Abri répond à l'absence d'équipements socio-éducatifs destinés aux enfants et adolescents du complexe d'habitations de l'Europe, ainsi qu'au désir de favoriser les relations de voisinage dans un quartier récemment construit et particulièrement densifié.

L'idée d'ouvrir un lieu d'accueil aux jeunes populations du quartier est née d'une initiative conjointe de la Maison de quartier et de l'Association de Quartier Europe Charmilles. A l'initiative notamment du responsable des bâtiments de l'Ecole de l'Europe, la réflexion, entamée en 1999, s'est concrétisée, durant les vacances de février 2001, avec l'ouverture d'un centre aéré, baptisé L'Abri. En effet, les locaux de la protection civile, dans la cour de l'école de l'Europe, ainsi que la salle de gymnastique scolaire accueillent les activités : des animations diverses et gratuites sont proposées aux enfants, aux pré-adolescents et aux adolescents du sous-secteur. L'accueil est libre.

L'Abri vise à favoriser l'implication de divers partenaires du quartier et prend la forme d'un Collectif qui réunit actuellement : le responsable des bâtiments de l'Ecole de l'Europe ; *Rinia Contact* de l'Université populaire albanaise ; les îlotiers de gendarmerie du poste de la Servette ; des représentants de la Délégation à la Jeunesse et la Maison de quartier.

L'Abri a connu trois éditions successives :

- 26 février - 3 mars 2001
- 15 octobre - 19 octobre 2001
- 11 février - 15 février 2002

La prochaine ouverture aura lieu durant les vacances scolaires d'octobre 2002.

Le succès rencontré a été immédiat, en moyenne, plus d'une centaine d'enfants et de jeunes par jour. La formule d'accueil est enrichie à chaque nouvelle édition. De nouveaux partenaires montrent progressivement de l'intérêt à participer à l'expérience, tels que la Ludothèque 1-2-3 Planète, qui prête des jeux, des organisateurs bénévoles de cours (auto-défense pour filles, gymnastique artistique), la Migros ou Planète Charmilles qui offrent des goûters, etc.

---

De l'avis du Collectif L'Abri<sup>6</sup>, le quartier de l'Europe a besoin d'un espace permanent et adapté qui puisse accueillir les diverses populations qui y résident et notamment les jeunes. Un tel lieu jouerait certainement un rôle important dans l'amélioration de la qualité de vie du complexe de l'Europe et fortifierait les relations de voisinages. A ce sujet, les regards se tournent désormais vers le futur immeuble, 99 rue de Lyon, qui devrait accueillir prochainement des équipements sociaux à destination des résidents du sous-quartier Europe / Charmilles.<sup>7</sup>

### *I. Espaces d'accueil pour le troisième et quatrième âge*

Le quartier connaît plusieurs structures d'accueil pour les aînés : l'Espace Louise Emma Zell, le secteur aînés de la Maison de quartier, le Club d'aînés du Seujet et l'Espace quartier. Des différents témoignages reçus, il ressort que ces structures collaborent peu entre elles et ce au détriment des prestations offertes à un public qu'elles se partagent très largement.

En effet, il nous a été rapporté que l'information entre « partenaires » ne circule pas ou très mal et qu'il n'est pas occasionnel que des activités identiques soient organisées au même moment. Cette « rivalité institutionnelle » oblige le public cible à opérer des choix malaisés. Le manque de prise en considération du réseau déjà existant, quant à lui, semble être mal vécu par les professionnels eux-mêmes. Ceci démontre une grande difficulté à travailler effectivement en réseau et suscite, chez certains interlocuteurs, un sentiment d'incompréhension, de frustration, voire de colère.<sup>8</sup>

#### LE CLUB DES AINES DU SEUJET "AU FIL DU RHONE"

Le club est constitué en association à but non lucratif. La Ville met à sa disposition un local (partage avec l'Espace quartier), du matériel ainsi qu'une aide financière sous forme de subvention annuelle (même fonctionnement que pour les ludothèques). De plus, l'association

---

<sup>6</sup> Le collectif L'Abri a rédigé un document de synthèse du projet « L'Abri, un projet de quartier » à disposition sur demande auprès de la Maison de quartier.

<sup>7</sup> A l'initiative du groupe de Pilotage du Forum Saint-Jean / Charmilles, un groupe de travail « Immeuble 99 rue de Lyon » s'est constitué, dont l'objectif est d'émettre des propositions quant à la future occupation des locaux, destinés à des activités publiques et / ou collectives à destination du quartier.

<sup>8</sup> Une brochure a été éditée par le SSVG, pour présenter les animations sociales pour les aînés "Partagez l'avenir des aînés-e-s de votre quartier".

peut compter sur le soutien d'un animateur professionnel du SSVG. Dans le cas présent, il s'agit de la même personne qui gère l'Espace quartier (*cf.* ci-dessous).

Le club regroupe des personnes âgées de tout le canton, qui cotisent et participent à des repas et des sorties. Selon une informatrice, le public est âgé (entre 80 et 90 ans) et se répartit entre joueurs de cartes et de joueurs de scrabble. L'association propose des sorties, des repas, des jeux de cartes et animations diverses. Il est ouvert les lundis et vendredis après-midis.

#### L'ESPACE QUARTIER

D'abord situé dans les locaux du CASS de Saint-Jean, l'Espace Quartier a pour but, selon une informatrice, d'être une alternative au Club des aînés, d'être « *plus ouvert* », d'offrir une opportunité supplémentaire pour les personnes âgées de rompre avec l'isolement. L'Espace quartier aînés constitue, pour le SSVG, un point de rencontres et de solidarité, ouvert un jour par semaine.

Cette structure municipale dépendante du SSVG s'est créée en 2001. Elle propose des horaires d'ouverture différents de ceux du Club des aînés, avec lequel elle partage les locaux. Les activités y sont gratuites. En moyenne, 25 personnes fréquentent le lieu de manière régulière.

Apparemment, une concurrence existerait entre l'Espace Quartier, structure municipale, et le Club des aînés, structure associative. Certains membres du Club des aînés ne fréquenteraient pas l'Espace, par solidarité avec leur club et la présidente.

L'Espace quartier entrerait également en concurrence avec le secteur aîné de la Maison de quartier en proposant des prestations semblables : repas, sorties, loto, scrabbles, etc.

#### ESPACE LOUISE EMMA ZELL

Ouvert en décembre 2000, cet espace est à la fois un lieu de formation et un centre de documentation, destiné à tous les aînés qui s'intéressent à l'informatique et désirent apprendre les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

L'Espace Zell est ouvert, à toutes et tous, les mercredis après-midi, favorisant ainsi les échanges entre générations. La Maison de quartier, secteur adolescent, s'y rend fréquemment afin notamment d'aider les adolescents dans diverses démarches administratives.

*J. Centre commercial « Planète Charmilles »*

Le Centre commercial attire une très forte population d'adolescents et de jeunes adultes et, dans ce sens, constitue un lieu ressource où rencontrer ces populations. Le Collectif L'Abri entretient, depuis le changement de direction, de bonnes relations avec le nouveau directeur. Le Centre commercial contribue d'ailleurs aux activités de L'Abri en proposant des goûters gratuits aux enfants.

*K. La Délégation de la Jeunesse*

Ce service de la Ville, créé en avril 2001, est composé de travailleurs sociaux hors-murs qui ont pour mission de stimuler des actions collectives et communautaires ainsi que de répondre à des problématiques relatives à la jeunesse.

La Délégation est active, depuis sa création, dans le secteur des Charmilles et collabore très étroitement avec les associations présentes sur le terrain, notamment la Maison de quartier.

Depuis 2001, un local, loué par la Délégation, sous la COOP d'Aïre est à disposition des habitants, surtout des jeunes qui aimeraient faire de la musique.

A noter qu'on lui doit l'opération de réhabilitation, en 2001, du petit parc de Saint-Jean (vers le bas du Seujet). En collaboration avec les usagers, le projet, a pris la forme d'une immense fresque murale peinte sur le labyrinthe (jeux pour enfants) ainsi que l'ouverture temporaire d'une buvette, tenue par les travailleurs sociaux.

La Délégation de la Jeunesse collabore peu avec le CASS de St-Jean / Charmilles car cette structure sociale ne travaillerait pas avec le public cible de la Délégation, les adolescents.<sup>9</sup>

---

<sup>9</sup> Une brochure de présentation de la Délégation à la Jeunesse de la Ville de Genève, est éditée par le Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement ; elle est intitulée « La Ville, avec les jeunes, pour les jeunes, par les jeunes ».

*L. Perception du Centre d'Action sociale et de Santé (CASS) du secteur*

Le CASS se trouve, non loin de la Maison de quartier, sur les voies. Selon certaines personnes rencontrées, le Centre ne jouit pas d'une bonne visibilité car il ne se situe pas sur un lieu de passage naturel. Il est donc d'autant plus facile de ne pas s'y diriger.

Aux dires de certains acteurs locaux, l'image de l'aide sociale demeure souvent dans le quartier, perçue négativement et ce d'autant plus pour les personnes âgées qui parfois rechignent à demander des prestations dont elles auraient droit. Le CASS apparaît comme un lieu de stigmatisation sociale, symbole de la précarité, donc de l'échec social. Même le recours aux prestations de la FSASD, nous a été décrit comme une démarche difficile, notamment pour les personnes âgées, car ce type d'aide signifie l'incapacité pour le requérant de se débrouiller seul, d'être autonome.

Pour divers interlocuteurs associatifs, les rapports avec les collaborateurs du CASS, en termes de collaborations, ne sont pas très aisés, ces derniers s'estimant désemparés face au travail collectif. De plus, s'agissant plus précisément de l'Hospice général, les assistants sociaux se retrouvent souvent bloqués par des demandes d'autorisation formulées à leur hiérarchie, fonctionnement qui ne sert pas l'initiative ou la demande de collaboration spontanée et rapide. Dans cet esprit, le CASS est parfois décrit comme une machine bureaucratique lourde et lente.

Par ailleurs, nous notons que s'agissant du quartier, très peu d'institutions ou d'associations ont des contacts avec le CASS. Le dispositif d'aide socio-sanitaire n'est généralement pas signalé spontanément par nos interlocuteurs (à l'exception d'une infirmière scolaire qui dit entretenir de très bons contacts avec le CASS) et, plus rarement encore, est-il mentionné parmi les acteurs potentiels pouvant collaborer à un projet collectif.

Ceci dit, les choses semblent évoluer, puisque la nouvelle plaquette « Kefaire<sup>10</sup> 2002-2003 », à l'origine éditée par la Maison de quartier, sera rédigée en partenariat avec le SSVG (la même démarche sera réalisée aux Eaux-Vives).

---

<sup>10</sup> Kefaire recense les adresses utiles du quartier ainsi que les activités socio-culturelles et sportives qui prennent place dans le quartier.

Enfin, il faut signaler que la volonté du SSVG de s'orienter vers le travail collectif / de réseau est librement abordée par nos interlocuteurs et généralement perçue positivement. Les attentes – voire les espoirs – suscités par la réforme sont grands.